

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 199

MONTREAL, LE LUNDI 26 AOÛT 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

## Plébisciter Bill Clinton

Le Parti démocrate des États-Unis ouvre aujourd'hui à Chicago sa convention nationale qui devrait plébisciter le président sortant Bill Clinton. Bien que son adversaire, le républicain Bob Dole, ait effectué une remontée dans les sondages à la suite de la convention de son parti à San Diego il y a deux semaines, Bill Clinton, qui sera désigné officiellement comme le candidat démocrate, conserve une bonne longueur d'avance et prend en favori le départ de la course à la Maison-Blanche.

Bob Dole et les républicains sont sortis renforcés de la convention républicaine de San Diego. Bill Clinton et des démocrates se doivent de faire au moins aussi bien à Chicago. Durant quatre jours, les démocrates vont tenter d'éclipser leurs adversaires en mettant de l'avant leurs candidats, leurs politiques et leurs vedettes dans un spectacle allant crescendo et culminant avec le discours d'acceptation du candidat démocrate à la présidence.

La convention républicaine était minutieusement orchestrée pour produire un maximum d'effet; la convention démocrate ne le sera pas moins. Chaque orateur prononcera un discours approuvé par les dirigeants du parti et illustrant l'un des quelques thèmes sélectionnés pour célébrer le premier mandat du président Clinton à la Maison-Blanche: les «héros anonymes» de la société américaine, l'attachement aux valeurs familiales, la compassion envers les démunis et les succès en politique étrangère. L'ouverture de la convention de Chicago a été précédée par la publication d'un ouvrage signé Bill Clinton, *Entre espoir et histoire: répondre aux défis de l'Amérique pour le 21<sup>e</sup> siècle*, véritable ma-



Sylviane Tramier

nifeste électoral dans lequel le président sortant défend la politique qu'il a suivie depuis quatre ans et explique pourquoi les Américains devraient le réélire.

Tout comme les républicains, les démocrates vont chercher à parfaire à Chicago l'image d'unité de leur parti et à effacer le souvenir de leur dernière convention dans la capitale de l'Illinois. C'était en 1968. Une dizaine de milliers d'opposants à la guerre du Vietnam, menée par le président démocrate Lyndon Johnson, s'étaient donné rendez-vous dans la ville. Les manifestations avaient tourné à l'émeute dans Grant Park, le long du lac Michigan, lorsque la police avait tenté d'empêcher les manifestants de s'approcher de l'amphithéâtre où se tenait la convention. À l'intérieur, le Parti démocrate se déchirait entre l'aile radicale conduite par le sénateur Eugene McCarthy et celui qui était vu comme l'héritier naturel du président Johnson démissionnaire, le vice-président Hubert Humphrey. Lorsque la convention a fini par investir Hubert Humphrey à la candidature démocrate, ce dernier n'était plus en mesure de refaire l'unité d'un parti qui courait droit à la défaite aux mains du républicain Richard Nixon l'automne suivant.

Bien que ses relations avec le Parti démocrate soient souvent orageuses, Bill Clinton est en bien meilleure posture pour rassembler derrière lui les différentes factions d'un parti turbulent et multiforme.

Dès ses premiers pas sur la scène nationale, lors de la campagne électorale de 1992, Bill Clinton a voulu se présenter comme un «nouveau démocrate» et un réformateur du Parti démocrate, déterminé à le tirer vers le centre pour retrouver la faveur des classes moyennes que le républicain Ronald Reagan avait séduites.

Bill Clinton voulait aussi récupérer l'appui des parlementaires qui, élus sous étiquette démocrate, ont soutenu au Congrès les politiques républicaines de l'ancien président républicain, ce qui leur valaient le surnom de «démocrates de Reagan».

Les démocrates de la vieille école, les progressistes et les radicaux qui composent la nébuleuse démocrate (classe ouvrière, Noirs, syndicats, mouvements féministes, etc.), n'ont jamais eu grande confiance en Bill Clinton. Les deux premières années de son mandat pourtant, le chef de la Maison-Blanche leur a donné satisfaction en adoptant un programme classique: augmentation d'impôts, tentative de réforme du système de santé. Mais depuis que Bill Clinton a amorcé son virage à droite après le raz-de-marée républicain aux élections législatives à mi-mandat pour revenir aux thèses qu'il défendait durant sa campagne électorale, la base traditionnelle du Parti démocrate regimbe. La signature par le président la semaine dernière du texte de loi qui démantèle en partie le système d'aide sociale est une pilule amère à avaler par les démocrates, eux qui ont inventé le «Welfare» américain et qui en tirent une grande fierté.

Mais les démocrates doivent bien en convenir: le recentrage imposé par le chef de la Maison-Blanche lui a permis d'opérer un redressement spectaculaire dans l'opinion, alors qu'on le donnait politiquement fini en 1994 lorsque les républicains avaient repris le contrôle des deux chambres du Congrès américain.

Bill Clinton est la meilleure carte que les démocrates ont à jouer pour garder le contrôle de la Maison-Blanche et pour tenter de reprendre celui du Congrès. La convention de Chicago devrait donc être placée sous le signe de l'harmonie, avec un seul objectif, barrer la route aux républicains.

L'ENTREVUE

Julie Payette: passeport pour l'espace

PAGE B 1



LES SPORTS

Schumacher triomphe, Villeneuve se rapproche

PAGE B 5



LES ACTUALITÉS

Charest obtient les outils qu'il souhaitait

PAGE A 8

## Vers une entente Grozny-Moscou

Fort des dernières propositions tchéchènes, Alexandre Lebed rentre consulter la direction russe

Novi Atagui (AFP) — Alors que la population tchéchène fonde aujourd'hui tous ses espoirs en lui et commence à rentrer à Grozny, le secrétaire du Conseil de sécurité russe Alexandre Lebed a décidé hier de suspendre les pourparlers entamés samedi avec les indépendantistes tchéchènes, pour rentrer à Moscou consulter la direction russe.

Les dernières propositions faites par les indépendantistes au cours des pourparlers semblent en effet suffisamment nouvelles pour que M. Lebed, qui a été chargé

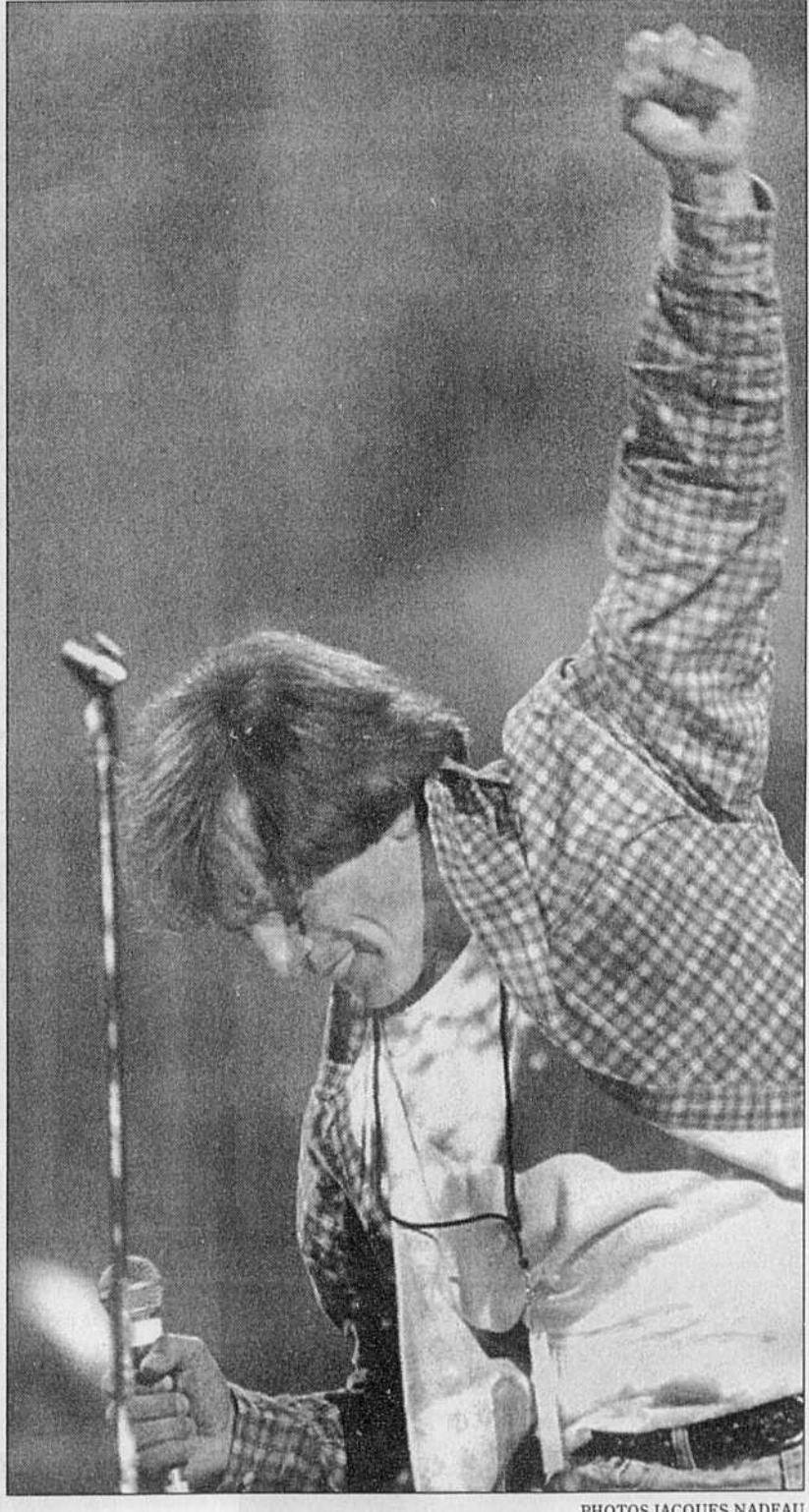
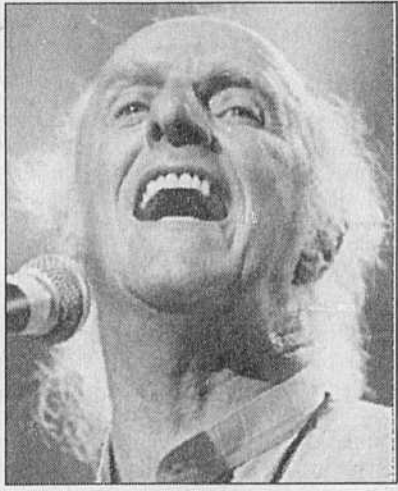
par le président Boris Eltsine de trouver une issue au conflit qui déchire la petite république caucasienne depuis vingt mois, ait jugé nécessaire d'en référer à Moscou.

Il a annoncé qu'il avait besoin de voir le président Eltsine pour lui soumettre ces propositions et comptait également rencontrer le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, le ministre des Affaires étrangères Evgueni Primakov et des responsables du ministère aux nationalités. Des experts en droit international devront également

être consultés, a ajouté le général Lebed, sans préciser sur quoi portaient ces propositions.

«J'espère revenir ici le plus vite possible», a-t-il ajouté. La question principale au centre de cette guerre qui a fait 40 000 morts, essentiellement civils, est le statut de la Tchétchénie, les troupes russes étant entrées en décembre 1994 dans la petite république pour la forcer à renoncer à une indépendance déclarée trois ans plus tôt.

VOIR PAGE A 8: GROZNY



PHOTOS JACQUES NADEAU

Une cinquantaine d'artistes, dont Lara Fabian, Gilles Vigneault et André-Philippe Gagnon ont participé bénévolement hier au spectacle *De concert avec le Saguenay* diffusé en direct du Centre Molson sur toutes les chaînes de télévision francophones.

## Un déluge de solidarité pour le Saguenay

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

«On n'est pas là pour s'apitoyer, on est là pour construire», a martelé hier l'animateur du *Concert avec le Saguenay*, l'humoriste Michel Barrette, accueillant une pluie d'applaudissements, nourrie par la présence de centaines de «bleuets», venus par autobus entiers à Montréal à l'occasion du plus grand spectacle de solidarité qu'ait vécu le Québec.

Ce coup d'envoi traduisait bien l'esprit qui s'est emparé du Centre Molson hier soir, rempli d'un public plus qu'enthousiaste, mais parfois sagement recueilli. Malgré l'ampleur de la tragédie qui justifiait qu'autant d'artistes se retrouvent sur une même scène pour la première fois au Québec, l'heure n'était ni aux larmes, ni même aux apitoiements à ce rallye humanitaire. Sans toutefois donner l'impression de tourner le dos à la réalité, ce grand happening pour le Saguenay s'est déroulé dans une atmosphère de grande fête, ponctuée d'humour et de tendresse, ne faisant pas mentir l'adage voulant qu'on sait faire la fête en ce coin de pays. Même la très illustre «méchante» de Marie-Lise pilote, avait l'air moins marâtre que d'ordinaire.

«On a perdu nos souvenirs, mais on n'a pas perdu la foi», a fait résonner la comédienne Marie Tifo, en tout début de soirée, imitée par les Gaston Lepage, Pauline Martin, Véronique Cloutier, tous des natifs de ce pays de falaises et de rivières, frappé par les éléments.

La foule n'en avait d'ailleurs que pour ces artistes du Saguenay, soudain devenus porte-étendards de toute une communauté secourue par le mauvais sort. Mais tout au long de la soirée, les Lynda Lemay, Kevin Parent, Jean-Marc Parent, Lara Fabian, Gilles Vigneault et tutti quanti ont continué à déclencher les passions d'une foule d'ores et déjà conquise.

Plus d'une quarantaine d'artistes ont allongé la liste de ceux qui ont chanté, ri et fait rire pour le Saguenay. Plusieurs d'entre eux se sont d'ailleurs ralliés à la toute dernière minute à cette liste d'artistes déjà fort longue, forçant les producteurs à faire passer de trois à quatre heures et demie la durée de ce spectacle diffusé en di-

«On a perdu nos souvenirs, mais on n'a pas perdu la foi»

VOIR PAGE A 8: SAGUENAY

## Mythes et mystères autour d'une bataille historique

«Le pouvoir est toujours fondé sur l'ignorance des autres», estime Jacques Godbout

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Entre deux ou trois missionnaires scalpés ou brûlés à petit feu, la langue coupée, entre quelques mythes de la Bataille des plaines d'Abraham où notre sort national s'est joué en vingt minutes un certain 13 septembre 1759, que reste-t-il de l'enseignement de l'histoire du Canada? Quelles leçons en avons-nous tirées, dans la mesure où cet enseignement aura été autre chose qu'un pur exercice de désinformation et qu'il aura réajusté son tir aujourd'hui.

Mythes, clichés et mystères ont remplacé au Québec la réalité de l'Histoire, et nourrissent les haines patriotiques en les baignant

dans le flou, sorte d'auberge espagnole où chaque camp trouve ce qu'il y apporte. C'est du moins l'hypothèse séduisante qu'a retenue Jacques Godbout et le point de départ de son film *Le Sort de l'Amérique*, court-métrage entremêlant fiction, enquête, documentaire et témoignage qui sera lancé au FFM dès demain (avant d'être disponible en librairie) en remettant en question les enjeux de la bataille cruciale, où semble-t-il, tout s'est joué.

Jacques Godbout a toujours aimé à travers son œuvre chercher les racines des déracinés. Cette fois, les racines à déterrer paraissent profondes et enchevêtrées. Jamais



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

VOIR PAGE A 8: GODBOUT

LIRE AUSSI EN PAGE B 8

■ Édouard Molinaro: à héros insolent, cinéaste discret  
■ Les critiques et suggestions du jour



## De bois et de mer

Tadoussac fut le premier poste de traite en Amérique du Nord

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Quand Jean-Roger Otis évoque son enfance à Tadoussac, il parle du bois et de la mer. Il parle surtout de son père qui lui apprenait à trapper, à chasser. Il se rappelle des phoques qui dormaient avec la famille dans la maison avant de retourner, au petit matin, se baigner dans la piscine dehors. Et de l'ours attaché dans la cour. Son père Henri est demeuré un mythe pour lui: un Blanc qui connaissait la nature comme un Indien, qui leur enseignait les mœurs des castors et de tous les animaux à fourrure, histoire d'éviter les tueries sauvages qui dépeuplent les territoires de chasse. À 35 ans, Jean-Roger Otis habite toujours Tadoussac, donne parfois des cours d'interprétation de la trappe à des touristes européens, mais ne prend plus de gibier dans ses pièges. «Le marché de la fourrure est tellement tombé...» Il chasse encore le phoque avec ses frères, se considère comme une espèce en voie de disparition, celle des coureurs de bois détrônés par les grosses compagnies qui exploitent la manne touristique tombant chaque été sur Tadoussac.

Bien avant d'être le sanctuaire des baleines susceptible d'attirer jusqu'à 500 000 visiteurs par année à l'as-



Lieux de mémoire

VOIR PAGE A 8: TADOUSSAC

INDEX

MÉTÉO

Agenda .....B7  
Avis publics .....B6  
Classées .....B5  
Culture .....B8  
Économie .....B2  
Éditorial .....A6  
Le monde .....A4  
Mots croisés .....B6  
Les sports .....B5



Montréal  
Ciel variable. 30% de possibilité d'averses en après-midi.  
Max: 24  
Québec  
Ensoleillé le matin. 30% de possibilité d'averses en après-midi. Max: 23  
Détails en B 6

## • LES ACTUALITÉS •

## Maïs, blé d'Inde et grand cœur



PHOTO JACQUES NADEAU

**CLÉMENT TROTTIER** est un champ de maïs à lui tout seul et donner, comme il l'a fait, 20 000 gros épis bien cylindriques aux sinistrés du Saguenay est aussi normal qu'en recevoir de dame nature.

# La francisation des entreprises est en déséquilibre, croit la FTQ

*La centrale syndicale reproche au gouvernement de ne pas avoir su cibler le domaine du travail comme premier lieu d'intervention*

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Pour achever l'œuvre de francisation des entreprises, pour consolider les acquis «encore fragiles» et instaurer une véritable vie de travail en français, la Fédération des travailleurs du Québec est d'avis qu'un virage s'impose.

«Des progrès importants ont été réalisés dans la francisation des entreprises. Cependant, il est trop tôt pour parler de francisation durable et d'irréversibilité de la francisation», peut-on lire dans le mémoire que la centrale syndicale soumettra à la commission parlementaire qui étudiera, à compter de la semaine prochaine, le projet de loi 40 de la ministre responsable de la Charte de la langue française, Louise Beaudin.

Traitant spécifiquement de la langue de travail, le document dont *Le Devoir* a obtenu copie fait un constat relativement alarmiste en se référant à la plupart des déficiences mises en lumière par le rapport ministériel du gouvernement: la certification plafonne; les comités de francisation sont inactifs; les conseillers en francisation ne sont pas les bienvenus dans les entreprises; certaines entreprises croient que la francisation est l'affaire de l'Office plutôt que la leur.

Une quarantaine d'organismes ont déjà demandé d'être entendus par la commission parlementaire, qui amorcera ses travaux mercredi, notamment les quatre centrales syndicales, le Conseil du patronat, le Mouvement Québec français, le Congrès juif, l'Union des artistes, le groupe anglophone Forum-Québec et le vice-président du Mouvement souverainiste, Gilles Rhéaume. Le gouvernement a même invité l'activiste anglophone Howard Galganov.

Soulignant qu'elle représente 475 000 travailleurs, la FTQ estime que cette présence à travers le Québec lui permet de faire une analyse assez juste de la

situation du français, particulièrement dans le milieu du travail. La centrale constate que plusieurs entreprises ont pris prétexte des crises économiques pour freiner au maximum les efforts de francisation. La démarche gouvernementale lui paraît d'autant plus s'imposer que la francisation du monde du travail lui semble aujourd'hui en déséquilibre. Cela dit, elle reproche au gouvernement de ne pas avoir su cibler le domaine du travail comme premier lieu d'intervention.

Comment sortir de cet engourdissement collectif? Comment redonner ardeur et dynamisme au processus de francisation des entreprises? Pour y parvenir, les auteurs du mémoire de la FTQ formulent une série de recommandations concrètes:

■ Que le gouvernement rétablisse la Commission de protection de la langue française et élargisse son mandat avec les ressources humaines nécessaires. «La CPLF est l'expression de la volonté du gouvernement de faire savoir que la Charte de la langue française existe et qu'elle sera respectée.»

■ Que le gouvernement abandonne le projet de créer le Bureau d'information et d'aide en matière linguistique. «N'y aurait-il pas doublement? Ne vaudrait-il pas mieux que la CPLF détienne un mandat qui comprenne la surveillance de même que l'information et l'aide aux citoyens?»

■ Que le gouvernement crée un comité de surveillance, dont le mandat serait confié à l'Office de la langue française, pour s'assurer que les établissements d'enseignement respectent la Charte de la langue française. «Soustraite de ses obligations de francisation parce qu'elle représente apparemment le creuset de la culture française, l'Université de Montréal n'en est pas moins venue avec le temps à ne pas respecter la Charte de la langue française.»

■ Que soit reconnue l'importance des comités de francisation comme moteur du projet de francisa-

tion des entreprises ainsi que l'importance de la participation syndicale dans la francisation des entreprises; que la parité soit prescrite dans la représentation des travailleurs au comité de francisation; que l'Office de la langue française exerce un contrôle sévère quant au mode de nomination des personnes représentant les travailleurs, syndiqués ou non syndiqués; que dans les entreprises qui comptent plusieurs établissements éparpillés sur le territoire québécois, un comité de francisation soit formé dans chaque établissement; que les représentants des travailleurs soient considérés comme étant au travail lorsqu'ils participent aux réunions et travaux du comité; que l'actuel soutien financier accordé aux centrales syndicales soit maintenu et augmenté afin de rendre plus efficace le travail des comités de francisation.

■ Que le gouvernement consacre une partie de ses budgets de formation linguistique pour la formation en milieu de travail et que l'Office de la langue française utilise fermement les dispositions de l'article 141 de la Charte (qui vise la généralisation de l'utilisation du français à tous les niveaux de l'entreprise) quant à la francophonisation des personnels.

■ Que le gouvernement crée des comités de francisation dans toutes les entreprises employant 50 personnes et plus. «Tout comme pour la grande entreprise, la francisation de la moyenne entreprise a besoin d'être repensée et redynamisée. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de la suivre de loin en faisant confiance à la seule volonté des employeurs.»

■ Que l'Etat et les employeurs reconnaissent leurs responsabilités face à ces personnes qu'ils accueillent sur leur territoire et qu'ils font travailler dans leurs entreprises. «L'intégration linguistique est un préalable pour toutes les autres dimensions de l'intégration des personnes immigrantes.»

## RELIGION

## Paul Bellot, le moine-architecte

*C'est à ce bénédictin que l'on doit une des plus importantes productions en art sacré de ce siècle*

Vous ne connaissez pas dom Paul Bellot? Il n'y a pas de quoi se confesser. Il ne figure dans aucun dictionnaire usuel des noms propres et dans bien peu de précis d'histoire de l'art. Et pourtant, c'est à ce moine et architecte français, né à Paris en 1876, mort à Montréal en 1944, que l'on doit une des plus importantes productions en art sacré du XX<sup>e</sup> siècle.

Bénédictin, il a conçu et réalisé une bonne trentaine de projets architecturaux importants, des églises, des abbayes, des monastères, un collège, une cité universitaire, une chapelle, un prieuré et un séminaire. Il a œuvré en France, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Belgique et au Portugal. Ici même, au Québec, on lui doit le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph et son aménagement intérieur, ainsi que la



Stéphane Baillargeon

magnifique abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, dans les Cantons de l'Est, au pied de laquelle sa dépouille repose maintenant. Le grand historien de l'art germano-britannique Nikolaus Pevsner, lui, au moins, ne s'y est pas trompé: il a même décrit dom Bellot comme l'égal de Gaudi, le créateur visionnaire de la cathédrale de la Sagrada Família, à Barcelone.

Un album, qui vient de paraître, permet de prendre la mesure de l'importance de l'œuvre de cet artiste injustement méconnu. Intitulé *Dom Bellot, moine-architecte*, il est publié aux Éditions Norma, sous la direction de Maurice Culot et Martin Meade, sous le patronage de l'Institut français d'architecture. L'ouvrage se divise en deux parties qui permettent de situer l'œuvre dans son contexte socioculturel, puis de l'aborder par le menu détail des grandes réalisations.

### La brique et la République

Paul Bellot est le fils d'un architecte-vérificateur, féru de Viollet-le-Duc. Il se met très tôt à dessiner des maisons, s'inscrit aux Beaux-Arts en 1894 et obtient son diplôme en 1900. Deux ans plus tard, peut-être après qu'une femme dont il était amoureux eut décidé d'entrer au Carmel, Paul Bellot renonce à sa profession d'architecte et entre à son tour en religion, au noviciat de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Lolesmes.

Une crise majeure affecte alors le catholicisme français. En 1901, une loi sur les associations restreint le droit des congrégations religieuses. Son application anticléricale entraîne même la dissolution, le passage en clandestinité, voire l'exil de la quasi-totalité des congrégations non hospitalières ou enseignantes, ainsi que la confiscation de leur biens immobiliers — dont celle de dom Bellot, qui s'installe en Angleterre, sur l'île de Wight. La querelle cléricale-lique atteint des sommets en 1905 avec la séparation de l'Église et de l'État.

Paradoxalement, la mise au rancart social insufflé une nouvelle liberté créatrice à l'Église, désormais forcée vers l'inculturation dans le monde mo-

derne et les diverses réalités nationales et culturelles. Et puis, l'exil force à bâtir de nouveaux monastères, de nouvelles églises. La République, surnommée «la Gueuse» par les talas (ceux «qui vont à la messe»), va faire du moine un architecte moderne.

La première commande vient de Hollande, en 1906. On demande au surdoué de parachever la construction du monastère de son ordre à Saint-Paul d'Oosterhout. Il décide alors de tenir compte de l'utilisation locale de la brique, un matériau traditionnellement méprisé par les architectes de monuments qui le jugent «tout juste bon à faire des murs d'enduits», selon sa propre observation. Au contraire, elle s'avère très économique (elle coûte «au moins dix fois moins cher que la pierre»), et se prête «admirablement à colorer les édifices». Par la suite, tout le reste de sa vie, le bâtisseur ne cessera d'en explorer les possibilités et d'en raffiner les usages. Dom Bellot va devenir un maître de la brique.

Pour lui, être moderne c'est utiliser les moyens techniques de son temps pour la réinterprétation des traditions architecturales. Il ne s'agit donc pas de copier le passé mais de retourner vers lui et d'y puiser de nouvelles sources d'inspirations, particulièrement dans les vocabulaires médiévaux qui permettent d'échapper à la décadence marquée de l'art sacré au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans son texte «L'Église, la République, le moine et l'architecte», Christian Decotignie parle d'une «modernité raisonnable». De nombreuses photographies en couleurs de Dominique Delaunay révèlent la montée en puissance de cette œuvre, son inventivité et son audace dans le respect de règles d'intégrité et de perfection, de proportion et de clarté.

Dom Bellot va finalement réaliser une dizaine de projets aux Pays-Bas entre 1906 et 1930, et autant en Belgique et dans son pays natal. C'est qu'à partir de 1919, les congrégations religieuses sont à nouveau autorisées en France et que le moine accepte des commandes rémunérées pour subvenir aux besoins de sa communauté monastique. Un premier atelier est monté à Oosterhout, en 1922, puis transféré à l'abbaye de Saint-Paul de Wisques, dans le Pas-de-Calais, en 1928. La crise économique va compromettre cet essor et bientôt l'encourager à partir en quête de nouvelles commandes au Portugal, puis, ici même.

Un chapitre du beau livre rappelle l'aventure de «Dom Bellot au Canada». Il a été confié au professeur Claude Bergeron, du département d'histoire de l'Université Laval, et Nicole Tardif-Painchaud, qui a déjà publié *Dom Bellot et l'architecture religieuse au Québec* (PUL, 1978). Les coauteurs rappellent les réalisations québécoises du maître et sa profonde influence, qui s'est traduite par un renouvellement de l'architecture religieuse dans toutes les régions de la province.

Son intérêt pour le Canada remonte au moins à son exil sur l'île de Wight, alors qu'il prend contact avec des évêques montréalais. Dom Bellot éprouve une profonde sympathie pour cette société encore organisée autour d'une culture francophone for-

tement imbibée de foi catholique. Et s'il voit d'un œil sévère «les constructions» d'ici, il rêve que les «fils de saint Benoît» puissent être «pour le Canada et l'Amérique du Nord ce que nos Pères ont été pour la France d'autrefois».

Le Français visite le pays une première fois en 1934 pour y donner des conférences, relayées par les médias, dont *Le Devoir*. Il discute certains projets, dont celui d'un nouveau pavillon pour l'Université de Montréal, d'un hôpital à Sherbrooke et d'un Palais des arts à Trois-Rivières. Une première commande lui parvient au printemps 1935: le prieur de Saint-Benoît-du-Lac lui demande alors de faire les plans d'un prieuré bénédictin pour sa communauté installée ici en pleine querelle cléricale-lique, en 1912, par les moines de l'abbaye de Saint-Mandreville, en Normandie. L'année suivante, on le charge de l'achèvement des travaux de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, à la suite du décès du premier architecte, Alphonse Venté. Le diocèse de Québec lui passe aussi commande pour un nouveau grand séminaire.

Dom Bellot revient donc souvent au pays pour lancer les travaux. Pour le dôme du mont Royal il utilise le béton qu'il façonne «en œuf». Au lac Memphrémagog, il opte pour une structure de forme pentagonale, rappelant les arcs en mitre. Il utilise le granit de la région et bien sûr de la brique colorée, pour la décoration de l'intérieur de l'abbaye.

Dom Bellot vient diriger les travaux estriens à l'été 1939. Il compte repartir en Europe le 3 septembre, mais le déclenchement de la guerre le force à demeurer au Québec. «Nous voilà arrivés au grand carnage prévu» écrit-il en mai 1940. Il continue malgré tout à envoyer des plans pour des projets en cours de réalisation, en France et au Portugal. Ici même, sa carrière tourne court en 1941-1942, quand l'Association des architectes de la province refuse de renouveler son permis annuel, trop de collègues québécois craignant sa concurrence. Un cancer apparaît au début de l'année 1943. Le maître moine meurt à Montréal, le 5 juillet de l'année suivante.

La finition intérieure de l'Oratoire, tout en couleurs chatoyantes, n'est pas entreprise pendant la guerre et on décide malheureusement de la modifier, en la simplifiant, dans les années 60. Le séminaire de Québec est réalisé en 1954, mais selon des plans d'Ernest Cormier. Il faut attendre au début de la décennie pour voir l'église abbatiale de Saint-Benoît-du-Lac parachevée, sous la direction de l'architecte Dan Hanganu (voir *Le Devoir* du 25 novembre 1994).

N'empêche, comme l'écrivent Bergeron et Tardif-Painchaud, «c'est probablement au Canada que l'on mesure le mieux son apport à l'évolution de l'architecture», même si l'on peut douter qu'il se fut réjoui d'être, selon son expression, «le père putatif de certaines constructions». Dom Paul Bellot a joué un rôle capital pour soustraire l'architecture religieuse à l'archéologie et à l'historicisme, jusqu'à ce que l'Église officielle prenne position en faveur d'un art sacré qui soit aussi un art moderne.

**LA GRANDE VIRÉE 96**  
MONTREAL ART CONTEMPORAIN

dans les GALERIES D'ART CONTEMPORAIN

Une invitation à participer à deux nocturnes dans le réseau des galeries montréalaises.

**LES VENDREDI ET SAMEDI 6 ET 7 SEPTEMBRE, DE 18 H À 22 H.**

Au menu: vin, fromage... et événements spéciaux. Une navette (5 \$) circulera en permanence entre les galeries du réseau.

La Grande Virée est organisée par L'ASSOCIATION DES GALERIES D'ART CONTEMPORAIN (AGAC),

Tél: (514) 843-3334

Internet: <http://www.libertel.montreal.qc.ca/info/assoc/galleries>

AGAC LE DEVOIR

BANQUE LA MONTAGNE

GEORGES LAOUN

DUPLESSIS

MA ROUTE

SMCQ

Sortir

TELETYPE

## • LES ACTUALITÉS •

# Hydro-Québec présente son premier bilan environnemental

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

C'est parce que le recours à l'hydroélectricité réduit de 18 à 34 fois les émissions de gaz à effet de serre par rapport à d'autres filières énergétiques que le Québec a pu réduire de 20 % sa contribution aux changements climatiques entre 1970 et 1993.

C'est ce que révèle le premier bilan environnemental publié par Hydro-Québec sous le titre de *Rapport de performance environnementale*, un document que *Le Devoir* a obtenu au cours des derniers jours. On mesure l'importance des activités d'Hydro-Québec en matière d'environnement quand on comprend que les ressources financières consacrées à cette fin atteignent en 1995 quelque 127 millions, soit l'équivalent du budget du ministère de l'Environnement avant sa fusion avec la faune.

Le fait que les Québécois puissent désormais dans leurs cours d'eau la plus grande partie de l'énergie qu'ils consomment n'est pas sans impact sur le milieu naturel.

En effet, les réservoirs construits depuis un siècle au Québec pour produire de l'énergie ainsi que les emprises nécessaires à la distribution de l'électricité couvrent près de 24 000 km carrés, soit l'équivalent de la surface du New Hampshire (24 032 km<sup>2</sup>). Les réservoirs du méga-complexe La Grande occupent à eux seuls 14 331 km<sup>2</sup>, soit presque trois fois la surface de l'Île-du-Prince-Édouard (5660 km<sup>2</sup>).

Mais tous ces réservoirs n'accaparent globalement que 1,4 % de la superficie totale du Québec, qui atteint 1,6 million de km<sup>2</sup>.

Cette importante occupation territoriale perturbe cependant — et parfois profondément — les sociétés amérindiennes et blanches dont elle modifie le milieu ambiant. Les négociations menées par Hydro-Québec avec les seules bandes amérindiennes touchées depuis 1975 par ces projet n'ont débouché sur

pas moins de 25 ententes relatives aux compensations et aux mesures d'atténuation des projets, incluant l'impressionnante convention-cadre signée dans les années 70 avec les Cris et les Inuits.

Le bilan environnemental d'Hydro-Québec ne s'attarde toutefois pas à établir les impacts biologiques imputables à la coupe des cours d'eau par ses barrages, ni des impacts sur les populations animales et aquatiques liés à l'ouverture de vastes territoires sauvages aux chasseurs et pêcheurs blancs et autochtones par de nouvelles routes, ce qui amorce une exploitation intensive qui enclenche une lente mais irréversible érosion des cheptels. Le bilan dresse cependant la liste des principales mesures et des projets lancés par Hydro-Québec au soutien de la biodiversité. La société d'État a cependant étudié davantage les aspects de ses activités liées à la pollution.

## Diminution de la pollution

En plus d'avoir réduit ici de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par le remplacement du mazout et du gaz naturel au profit du chauffage électrique, Hydro-Québec a calculé que ses exportations d'électricité ont aussi contribué à diminuer la pollution continentale. Les ventes nettes d'électricité québécoise sont passées de 6,4 TWh en 1989 à 22,3 TWh en 1994. Selon le rapport, cette électricité a remplacé la combustion aux États-Unis de 106 millions de barils de pétrole au cours des trois seules dernières années. Cette économie de carburant a eu pour effet de diminuer de 53,4 millions de tonnes les émissions de CO<sub>2</sub>, de 130 millions de tonnes les émissions acides pour la seule année 1993, et de 57 millions de tonnes les émissions d'oxydes d'azote, sans compter les autres émissions notamment de composés organiques volatils (non comptabilisés).

D'autre part, la société d'État estime que le problème du mercure, lié à la noyade des territoires sauvages, est somme toute passager et contrôlable, comme en fait foi son expérience dans la communauté crie. Selon le rapport, les concentrations de mercure atteignent un sommet chez les poissons insectivores, comme le grand corégone, environ cinq ans après la mise en eau des réservoirs et environ 10 à 15 ans plus tard chez les poissons piscivores. Le phénomène se résorberait à peu près totalement 30 ans après la mise en eau.

Hydro-Québec reconnaît dans son bilan avoir «détecté des associations possibles entre les champs magnétiques et trois cancers (leucémie aiguë non lymphoïde, leucémie myéloïde aiguë et astrocytome)» dans le cadre d'études effectuées avec d'autres producteurs.

Son bilan environnemental précise qu'elle possède 52 000 appareils contenant des BPC, qu'elle s'engageait à retirer de son réseau avant 1995: ces équipements, qui contiennent une quantité de BPC indéterminée, sont entreposés dans 35 sites. Hydro-Québec évalue à 617 000 tonnes la quantité de sols à décontaminer dans ses installations.

Sans donner les quantités de toxiques utilisés annuellement pour déboiser ses lignes de distribution, Hydro-Québec précise que 68 % sont déboisés mécaniquement et 32 %, avec des phytocides (défoliants chimiques). Elle ne précise pas le nombre de ses poteaux, ni les quantités de préservatifs chimiques qu'ils contiennent, ni leur impact cumulatif sur le milieu naturel sans parler de leurs impacts esthétiques. Elle note toutefois que les pentachlorophénols (PCP), le préservatif à bois le plus utilisé, se retrouvent avec les champs électriques et magnétiques, le mercure et les gaz à effet de serre parmi ses «plus importants sujets de recherche».

## Sourire royal

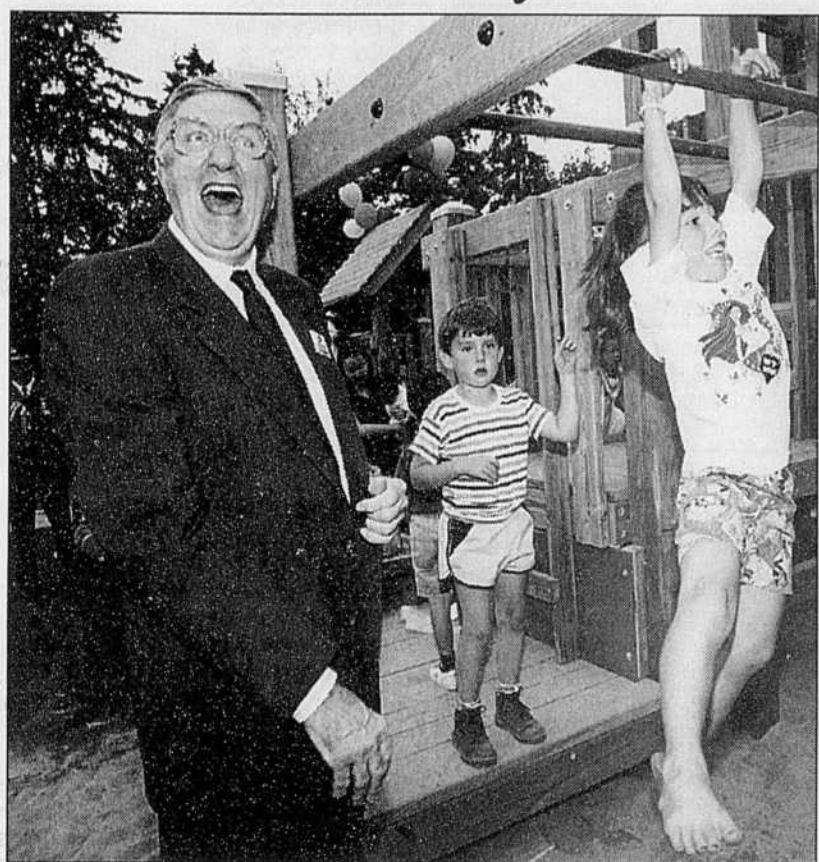


PHOTO PC

**ROMÉO LEBLANC** était tout sourire hier lors de l'inauguration d'un parc à Rideau Hall, la résidence du gouverneur général, conçu pour les enfants ayant un handicap physique quelconque.

## EN BREF

### BOUCHARD RENCONTRERA HARRIS

Ottawa (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a dit que Lucien Bouchard a accepté son invitation à lui rendre visite à Toronto. Le voyage du premier ministre du Québec a été provisoirement fixé à l'automne, a déclaré M. Harris au cours de l'émission *Sunday Edition* diffusée sur le réseau de télévision BBS. La façon dont M. Bouchard entend régler le débat sur la langue au Québec ne sera pas discutée au cours de la rencontre.

«C'est à eux de le faire», a dit M. Harris. Les deux premiers ministres discuteront notamment de la façon d'améliorer l'économie en Ontario et au Québec. «Je peux vous dire que les Québécois anglophones de Montréal, en particulier, auxquels j'ai parlé, s'inquiètent du chômage supérieur à 10 %, de l'absence de confiance dans l'économie et de l'emploi.»

### L'HÔTEL DIEU DÉNONCÉ

(PC) — Le Syndicat des employés généraux de l'Hôtel-Dieu de Montréal a dénoncé hier la direction de cet hôpital, accusant celle-ci de passer outre à un récent ordre de la cour maintenant ouvert le département de psychiatrie. Dans un communiqué émis depuis Montréal, le syndicat a réclamé que les membres du personnel nécessaire pour le fonctionnement de ce département réintègrent leurs postes tel que stipulé dans l'injonction de la cour. Selon le syndicat, la direction s'appête à réaffecter des infirmières malgré l'ordre de la cour d'annuler les abolitions de postes. L'organisation souligne de plus que dans l'état actuel des choses, les ressources de substitution promises pour le secteur de la psychiatrie demeurent inexistantes et que la fermeture de ce département, le 27 juillet, était prématurée.

### MÈRE TERESA VA MIEUX

Calcutta (Reuters) — Mère Teresa n'a pas connu hier de nouveau problème cardiaque et a donné sa bénédiction à un groupe de religieuses venues lui rendre visite, a rapporté l'un de ses médecins. «Elle a donné sa bénédiction à des missionnaires de la Charité qui avaient été autorisées à lui rendre

visite dans la soirée. Elle les a bénies en levant doucement la main», a dit le docteur S.K. Sen, directeur médical de la clinique Woodlands. Sen a précisé que les religieuses avaient été autorisées à voir Mère Teresa parce que les médecins avaient constaté un léger mieux dans son état de santé. «Elle n'a pas eu de nouveau problème cardio-vasculaire pendant la journée, bien que son rythme cardiaque soit encore irrégulier», a-t-il expliqué. Agée de 85 ans, Mère Teresa est en observation à l'unité de soins intensifs de la clinique depuis mardi dernier après avoir été prise de fièvres et de vomissements. Le docteur Sen a précisé qu'elle n'avait plus de fièvre mais qu'elle était toujours placée sous assistance respiratoire.

### CANADIENS À BAGDAD

Bagdad (AFP) — Une délégation commerciale canadienne a entamé hier des entretiens à Bagdad pour prospecter le marché irakien en prévision d'un prochain allègement de l'embargo, a indiqué la chambre de commerce irakienne. La délégation de 14 membres, arrivée la veille en Irak, a rencontré le ministre du Commerce Mohammed Mehdi Saleh avec lequel elle a évoqué les perspectives de coopération en vue de la prochaine entrée en vigueur de l'accord entre l'Irak et l'ONU sur la formule «pétrole contre nourriture», a-t-on précisé. Les hommes d'affaires canadiens ont également rencontré le président de l'Union des chambres de commerce irakiennes, M. Zouhair Abdel Ghafour.

### CORPS REPÊCHÉ

(PC) — Le corps d'un jeune homme de 18 ans a été repêché hier matin d'un lac de la municipalité de La Pêche, dans le parc de la Gatineau, en Outaouais. Abel Jones, d'Ottawa, se baignait en compagnie de son frère, samedi soir, lorsque la tragédie est survenue. Il aurait soudainement décidé de regagner la rive, disparaissant sous l'eau sans que son frère puisse lui porter secours. Des recherches menées samedi soir afin de retrouver le corps n'avaient rien donné. Les plongeurs de la Sûreté du Québec ont réussi hier matin à repêcher le cadavre.

## Les femmes, principales victimes du «virage ambulatoire»?

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Les conditions de travail ou de vie de milliers de Québécoises pourraient se détériorer sensiblement à l'occasion du «virage ambulatoire» si Québec ferme les yeux sur ses effets pervers pour les employées du secteur de la santé, les usagères et les soutiens à domicile des personnes finalement renvoyées en convalescence chez elles.

Tel est le message envoyé hier au premier ministre Lucien Bouchard par 17 femmes responsables d'autant d'organisations syndicales, professionnelles et sociales reliées au secteur de la santé. Ce groupe de leaders féminins a non seulement dressé un bilan inquiétant des impacts appréhendés du plan gouvernemental mais il a aussi suggéré un certain nombre de mesures destinées à en limiter les conséquences les plus néfastes.

Les femmes, selon les signataires de cette prise de position, vont être les principales victimes du virage ambulatoire parce qu'elles constituent 75 % des effectifs du secteur de la santé et des services sociaux. Celles qui ne perdront pas leur emploi à l'occasion de cette reorganisation vont devoir accuser une augmenta-

tion sensible de leur charge de travail parce que l'hôpital se concentrera désormais sur les cas «lourds».

Il faudra aussi, ajoute le collectif, revoir les conditions de travail, voire de sécurité, de celles qui seront appelées à dispenser à domicile des soins de santé, soit à titre de professionnelles ou à titre «d'aïdantes» (sic), dont la vie familiale et professionnelle sera souvent touchée.

### Formation minimale

Ce sont surtout des femmes, soutiennent les auteures de ce mémoire public, qui vont assumer dans une proportion de 70 à 80 % l'aide aux convalescents à domicile. Dans certains cas, il faudra même prévoir de leur dispenser une formation minimale pour leur propre sécurité et celle des malades. Rien dans les conventions collectives ou les normes minimales du travail ne protège actuellement les personnes qui seront obligées d'abandonner leur travail pour assumer les responsabilités actuelles du système de santé publique.

Il faudrait notamment, ajoute le collectif, amender la loi pour protéger l'emploi des personnes absentes pour aider des convalescents sans les acculer à des années de procédures pour réintégrer leurs fonctions.

Enfin, ajoute le collectif féminin, les femmes vivant en moyenne plus longtemps que les hommes, elles seront touchées au premier plan par cette réforme qui va réduire l'ampleur des services de santé actuels et l'importante des programmes de prévention au profit des besoins médicaux immédiats. Quant aux femmes convalescentes qui ne peuvent compter sur un milieu familial, elles se retrouveront encore plus seules et plus vulnérables.

Afin de réduire les impacts négatifs de cette réforme, le groupe de leaders féminins demande donc au premier ministre Bouchard de préserver le «volume d'emplois actuels», de protéger les emplois des personnes qui devront s'absenter de leur travail par des amendements à la Loi sur les normes de travail, d'offrir une formation appropriée aux personnel affecté à de nouvelles fonctions dans le domaine de la santé ainsi qu'aux personnes qui prendront la responsabilité de convalescents plus exigeants, de créer des centres de jour et des maisons de répit pour les personnes seules, de développer des instruments pour les soins à domicile et de consentir finalement des avantages fiscaux aux soutiens familiaux des convalescents.

## Pas de compromis possible sur les programmes sociaux, dit Chrétien

Belleville, Ontario (PC) — Le système d'assurance-maladie s'éteindra si les mesures visant à renforcer les normes nationales sont éliminées, a indiqué hier Jean Chrétien.

Le premier ministre a laissé entendre qu'il est du ressort du gouvernement fédéral de s'assurer que le programme soit respecté, adressant ainsi une fin de non-recevoir aux premiers ministres qui souhaitent que le contrôle des programmes sociaux passe aux provinces.

S'adressant à quelque 3000 personnes lors d'une fête organisée par le Parti libéral à Belleville, M. Chrétien a également soutenu qu'un système de santé à deux vitesses n'obtiendrait aucun appui au Canada.

«Si vous ne faites pas respecter les normes nationales, vous abandonnez le programme d'assurance-maladie. Voilà pourquoi nous avons un gouvernement qui s'assure que nous avons des services d'un certain niveau à travers le pays», a dit le premier ministre. M. Chrétien a répondu en ces termes à la proposition du premier ministre albertain Ralph

Klein d'éliminer les sanctions financières imposées aux provinces qui ne respectent pas les normes nationales.

La province de l'Alberta s'est vu imposer une pénalité de 400 000 \$ cette année après avoir permis à des cliniques de facturer des soins directement à leur clientèle.

Hormis le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, tous les premiers ministres provinciaux ayant participé à la conférence de Jasper la semaine dernière se sont entendus pour mettre au point un plan permettant une gestion partagée entre Ottawa et les provinces du développement et de l'application des programmes sociaux.

M. Chrétien a souligné un peu plus tard que des rencontres seraient organisées entre les représentants des provinces et les ministres des Ressources humaines et de la Santé, Doug Young et David Dingwall.

Le gouvernement fédéral ne fera cependant aucun compromis sur le

contrôle des normes nationales, a-t-il ajouté. M. Chrétien n'a pas écarté pour autant la possibilité de permettre aux provinces de participer au

remodelage des programmes sociaux. Le premier ministre s'est toutefois montré intraitable sur le principe de la gratuité du programme d'assurance-maladie.

Il a noté que le Canada dépense 9 % de son PIB pour financer le système d'assurance-maladie, comparativement à 14,5 % aux États-Unis, où 30 % de la population n'est pas couverte par une assurance médicale. «Nous ne voulons pas du système américain où les riches obtiennent les meilleurs services et les pauvres trouveront ce qu'ils peuvent», a dit M. Chrétien.

Le premier ministre a écarté du revers de la main la prétention des provinces à un droit de regard sur les programmes sociaux depuis qu'Ottawa a réduit ses paiements de transfert.



Jean Chrétien

### Les meurtriers et la libération conditionnelle anticipée

## Les chefs de police baissent les bras

Ottawa (PC) — Les chefs de police du Canada reconnaissent qu'ils ont peut-être perdu la bataille pour faire révoquer un article controversé du code criminel accordant aux auteurs de meurtres prémédités une «faible espoir» de libération conditionnelle anticipée.

«Les gens comme [Paul] Bernardo et [Clifford] Olson et d'autres qui ont commis des crimes odieux sont autorisés à tourner la justice en dérision», a déclaré hier le chef du service de police d'Ottawa-Carleton, Brian Ford, alors qu'il prenait la parole au congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de police.

M. Ford préside un comité mis sur pied par l'association pour tenter de faire disparaître la clause dite de «faible espoir» qui prévoit la tenue d'une audience après 15 ans afin de déterminer si un meurtrier peut demander une libération anticipée.

Une condamnation pour meurtre prémédité entraîne

obligatoirement une sentence à perpétuité sans libération conditionnelle avant 25 ans.

Les chefs de police ainsi que plusieurs organisations de défense des droits des victimes veulent que la clause de «faible espoir» soit éliminée.

Mais en juin, le ministre de la Justice Allan Rock a présenté un projet de loi qui prévoit de priver d'une libération anticipée les auteurs de meurtres multiples et ceux qui ont commis un meurtre particulièrement odieux.

Constatant qu'il n'arrivera peut-être pas à faire éliminer complètement la clause, le comité Ford se demande maintenant s'il ne devrait pas appuyer des amendements prévoyant de refuser une libération anticipée à un plus grand nombre d'auteurs de meurtres prémédités comme ceux qui tuent un policier, un procureur de la couronne, un gardien de prison ou d'autres personnes travaillant dans le système judiciaire.

## Telesat est impatiente de lancer ses satellites

Ottawa (PC) — Telesat Canada sera sur la première ligne pour convaincre la Federal Communications Commission (FCC) aux États-Unis d'approuver un contrat de 1,2 milliard US impliquant ses deux partenaires américains pour le lancement de nouveaux satellites.

Le président de Telesat Canada, Larry Boisvert, a demandé à la FCC dans une missive datée du 19 août d'accorder une «considération prompt et favorable» à la proposition de sa compagnie présentée conjointement avec Telecommunications Inc (TCI) et TelQuest Ventures.

Le projet prévoit le lancement de quatre nouveaux satellites de retransmission en direct. Ils prendraient place dans deux espaces orbitaux réservés à des satellites canadiens.

Les compagnies impliquées sont impatientes et espèrent que la FCC rendra une décision prochainement leur permettant ainsi de lancer leur premier satellite dans l'espace à la fin de l'année.

Telesat Canada a indiqué que ce partenariat permettra d'accroître les options offertes sur les écrans de télévision dans les deux pays. «Les consommateurs sont las des manœuvres réglementaires. Ils veulent que nous nous mettions au travail pour offrir une nouvelle compétition et des choix des deux côtés de la frontière», a dit M. Boisvert par voie de communiqué.

L'introduction étendue de la télévision en direct par satellite a été retardée au Canada en raison d'une kyrielle de problèmes techniques et de réglementation, y compris la perte au printemps dernier de la moitié de la capacité d'un satellite de Telesat. Le gros de la capacité perdue avait été réservé à la compagnie ExpressVu.

Pour pallier le manque de capacité, Telesat en est arrivée à une entente avec ses deux partenaires américains.

La FCC a refusé antérieurement de donner son aval à la proposition Telesat-TCI-TelQuest, estimant faible l'appui du gouvernement canadien pour le projet. L'agence américaine avait toutefois laissé la porte ouverte pour étudier à nouveau la proposition dans le cas où les promoteurs feraient la démonstration qu'Ottawa les appuie.

Le ministre de l'Industrie, John Manley, a écrit au président Boisvert à la fin juillet pour signifier son intérêt pour le projet. «Vous pouvez communiquer ce message au FCC et à vos partenaires américains», soulignait le ministre dans sa lettre.

Des entreprises rivales de TCI se sont opposées au projet, utilisant les politiques culturelles canadiennes comme prétexte. M. Boisvert a cependant indiqué que le projet avait rapport aux infrastructures et non au contenu. Telesat prétend que les opposants au projet essaient seulement de protéger leur part du lucratif marché américain.

Un groupe de protection des consommateurs aux États-Unis, Consumer Project on Technology, s'en est également pris à la participation de TCI, notant que cette entreprise contrôle de grands pans du secteur du câble.

«La retransmission en direct par satellite se veut une solution de remplacement pour concurrencer le service du câble. Permettre à la plus grande entreprise américaine de câblodistribution de devenir la plus grande entreprise américaine de services par satellite est un objectif allant contre l'éthique», a plaidé l'organisme auprès de la FCC au cours du mois d'août.



### CHIMIE 534

464 pages

47,65 \$

Luc Bachand,  
Guy Petit  
et Philippe Vanier

Voilà donc réunis trois professeurs œuvrant dans le domaine scientifique, M. Luc Bachand, M. Guy Petit et M. Philippe Vanier, qui feront découvrir aux élèves du 5e secondaire leurs connaissances et leurs intérêts dans le domaine de la chimie.

Les élèves découvriront, à travers les 17 chapitres de ce manuel, la chimie, ses applications et ses effets sur l'environnement.

### LIDEC inc.

4350, avenue de  
l'Hôtel-de-Ville  
Montréal (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone:  
(514) 843-5991  
Télécopieur:  
(514) 843-5252

LE DEVOIR

## LE MONDE

EN BREF

NÉTANYAHOU-ARAFAT,  
EN SEPTEMBRE..

Jérusalem (AFP) — Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou pourrait rencontrer pour la première fois le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat avant de se rendre aux États-Unis le 10 septembre, a indiqué hier la première chaîne de télévision israélienne. Interrogé ensuite par la télévision, M. Nétanyahou s'est toutefois refusé à avancer la moindre date pour une éventuelle rencontre avec M. Arafat. «Ce n'est pas une question de calendrier, une telle rencontre si elle a lieu dépendra des développements politiques», a indiqué le premier ministre. Pour qu'une telle rencontre soit organisée il faut s'assurer au préalable qu'elle sera «constructive comme celle que j'ai pu avoir ces dernières semaines avec le président (égyptien) Hosni Moubarak et le roi Hussein de Jordanie», a ajouté le premier ministre.

PÉDOPHILIE EN BELGIQUE:  
LA POLICE DANS LE COUP?

Neufchâteau (AFP) — Un inspecteur de police et deux autres personnes ont été arrêtés et écroués hier dans le cadre de l'enquête sur les enlèvements d'enfants en Belgique, a annoncé le procureur de Neufchâteau Michel Bourlet. Une perquisition a été effectuée au siège de la police de Charleroi après l'interpellation du policier, a indiqué le magistrat au cours d'une conférence de presse très brève. Une quatrième personne a été interpellée et était toujours entendue par les enquêteurs, selon le magistrat qui n'a pas donné de précision à son sujet.

LA GUÉRILLA AUX ABORDS  
DE MEXICO?

Mexico (Reuter) — Une organisation armée d'extrême-gauche qui s'est donnée pour mission de renverser le gouvernement mexicain dispose de troupes à Mexico et aux abords de la capitale, a affirmé hier le quotidien *La Jornada*. Les membres de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR) se sont manifestés pour la première fois le 28 juin dernier dans l'Etat du Guerrero, dans le sud-ouest du Mexique, vêtus de treillis militaires et armés de fusils d'assaut. Ils ont accordé une interview de trois heures au journal mexicain, affirme *La Jornada*. Le quotidien affirme par ailleurs que l'armée régulière mexicaine a découvert un manuel informatique de l'EPR intitulé «Un Cours fondamental sur la guerre» dont les 37 pages passent en revue les techniques de guérilla et la stratégie militaire.

## BRUSCA AU SECOURS D'ANDREOTTI

Rome (Reuter) — La décision du parrain de la mafia sicilienne, Giovanni Brusca, de collaborer avec la justice pourrait bénéficier à Giulio Andreotti, ancien premier ministre italien accusé d'avoir couvert les agissements des milieux mafieux, a estimé hier l'avocat de ce dernier. L'un des plus terribles chefs mafieux arrêté en mai dernier, Brusca fait la «une» de la presse italienne depuis qu'il a annoncé vouloir coopérer avec les enquêteurs vendredi. Andreotti et ses défenseurs ont sauté sur l'occasion pour déclarer à la justice que Brusca avait dit rien savoir des liens présumés de l'ancien dirigeant italien avec la mafia. «C'est la pure vérité», a affirmé Andreotti, qui a toujours nié être en rapport avec la mafia.

JEAN-PAUL II: ENTERRONS  
LE SCHISME D'ORIENT

Castelgandolfo (AFP) — Jean-Paul II a souhaité hier que le témoignage des martyrs chrétiens — catholiques et orthodoxes — des pays de l'Est précipite «la pleine communion» entre les Églises orthodoxes et le catholicisme. Apparissant en bonne forme au balcon de sa résidence d'été de Castelgandolfo, près de Rome, pour la prière de l'Angelus, le pape a consacré sa brève méditation aux «véritables martyrs du XX<sup>e</sup> siècle», catholiques et orthodoxes, qui avaient été «persécutés par un pouvoir athée implacable». Si, au bout du second millénaire, l'Église «est devenue à nouveau une Église des martyrs, nous pouvons espérer, a-t-il dit, que leur témoignage, recueilli avec soin dans de nouveaux martyrologes, et surtout leur intercession, précipitent le temps de la pleine communion entre les chrétiens de toutes les confessions et plus spécialement entre les vénérables Églises orthodoxes et le Saint-Siège».

KIEV: LA HRIVA REMPLACE  
LE KARBOVANETS

Moscou (AFP) — La nouvelle monnaie ukrainienne, la hriva, destinée à remplacer le karbovanets, sera introduite le 2 septembre, a annoncé hier le président de la Banque nationale Viktor Iouchtchenko, cité par l'agence Interfax. La hriva et le karbovanets seront en circulation simultanément du 2 au 16 septembre, période pendant laquelle les karbovanets pourront être échangés, a précisé M. Iouchtchenko. Le karbovanets était destiné à servir de monnaie de transition pour l'Ukraine nouvellement indépendante, la véritable monnaie nationale devant être introduite lorsque l'économie serait stabilisée. Le karbovanets a subi, depuis son introduction, de constantes et rapides dévaluations mais s'était relativement stabilisé ces derniers mois. Vendredi, le dollar s'échangeait contre 176 000 karbovanets.

TRAGIQUE PÈLERINAGE  
AU CACHEMIRE

Srinagar (AFP) — Un pèlerinage hindou traditionnel dans les montagnes du Cachemire s'est transformé en tragédie, en raison de chutes de neige et d'intempéries dans l'Himalaya qui ont coûté la vie à au moins 138 personnes. Quelque 9 000 pèlerins se trouvaient toujours bloqués hier le long de la route accidentée menant à la grotte sacrée d'Amarnath, ont indiqué les autorités. Une navette d'hélicoptères de l'armée de l'air indienne a été mise en place pour évacuer 3 000 d'entre eux, se trouvant les plus exposés car les plus près de la grotte. Mais, quelque 50 000 personnes ont pu être ramenées en lieu sûr pendant le week-end, après avoir été surprises par les intempéries sur le chemin de la grotte, située dans l'Himalaya à plus de 3 000 mètres d'altitude, ont indiqué les autorités locales. Des soldats indiens ont retrouvé hier une quinzaine de corps, dans la région de Seshnag à quelque 3 000 mètres d'altitude, portant à 138 morts le nombre des victimes.

Le sort des «sans-papiers» expulsés de l'église Saint-Bernard à Paris

Les uns rentrent,  
les autres sont libres...

Un premier groupe de sans-papiers, parmi lesquels quatre Maliens expulsés de force par la France après l'évacuation musclée de l'église Saint-Bernard à Paris, a regagné le Sénégal et le Mali dans la nuit de samedi à dimanche. À Dakar, le départ de l'Airbus de l'armée française qui les transportait a été retardé pendant cinq heures en raison du refus des agents des compagnies aériennes de lui fournir une assistance au sol. Plus de 50 immigrés en situation irrégulière, originaires du Sénégal, du Mali, du Zaïre et du Gabon, ont été embarqués samedi soir sur un Airbus A310 de l'armée française sur la base militaire d'Evreux, à une centaine de kilomètres de Paris, pour être renvoyés dans leurs pays d'origine.

Paris (AFP) — La grande majorité des Africains sans papiers évacués de l'église Saint-Bernard s'est retrouvée hier en liberté, une quarantaine ont obtenu leur régularisation et quatre seulement ont été expulsés de France.

Alors que le président Jacques Chirac a écarté hier tout infléchissement de la politique suivie par la France en matière d'immigration, plusieurs dizaines des immigrés qui, depuis le 18 mars, participaient au mouvement des sans-papiers sont revenus à la case départ.

Mis à part les régularisés et une quinzaine maintenus en rétention ou condamnés à la prison ferme, la plupart des quelque 210 sans-papiers expulsés vendredi de Saint-Bernard se retrouvent dans la nature sans que leur situation n'ait été mise en conformité avec les lois sur le contrôle de l'immigration.

Le Tribunal de grande instance de Paris, qui a examiné la prolongation de la rétention administrative d'une cinquantaine de sans-papiers, a prononcé 40 remises en liberté, notamment pour «irrégularité de procédure».

Une douzaine environ de sans-papiers ont été maintenus en rétention jusqu'à la fin du mois et trois ont été condamnés par le Tribunal correctionnel à des peines de

deux et trois mois de prison ferme pour s'être soustraits à une mesure de reconduite à la frontière.

Enfin, quatre occupants seulement de l'église Saint-Bernard ont été embarqués sur un vol militaire français qui a reconduit samedi 54 immigrés en situation irrégulière dans leurs pays, à Dakar (Sénégal), Bamako (Mali) et Kinshasa (Zaïre).

De son côté, le tribunal administratif de Paris, a confirmé la validité des arrêtés de reconduite à la frontière d'une vingtaine de sans papiers qui, pour la plupart, avaient déjà été remis en liberté.

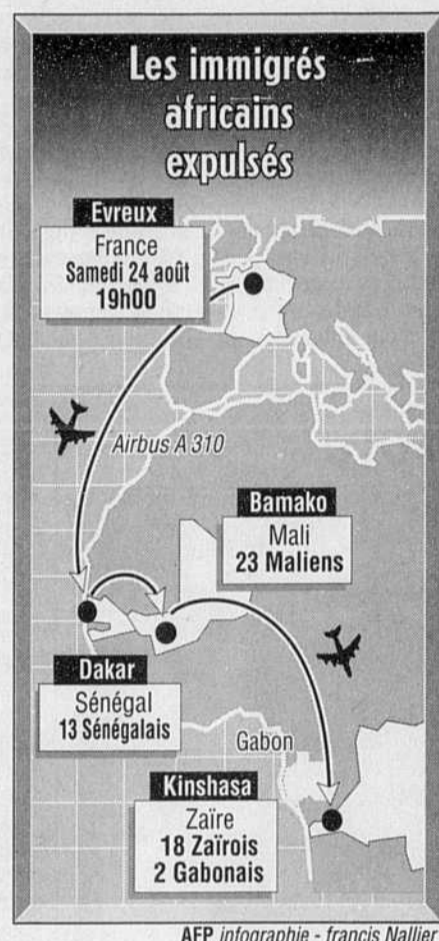
Les dix grévistes de la faim ont eux aussi retrouvé la liberté après avoir été placés en garde à vue, puis en rétention administrative. Ils ont annoncé qu'ils cessaient leur mouvement au 52<sup>e</sup> jour de jeûne.

Le porte-parole des sans papiers, Boubakar Diop, a affirmé que «la flamme de Saint-Bernard ne s'était pas éteinte» et qu'il gardait «bon espoir de renouer très prochainement des négociations avec le ministère de l'Intérieur».

À l'issue d'un week-end de travail avec le premier ministre Alain Juppé à Brégançon, près de Toulon (sud-est), M. Chirac a affirmé qu'il «était hors de question que la politique suivie par la France soit infléchi», mais qu'il pouvait cependant avoir «un aménagement des lois» sur l'immigration.

«Nous avons pris une option de très grande fermeté à l'égard de l'immigration, mais aussi un très grand engagement pour le développement des pays les plus pauvres», a dit le président français.

Jacques  
Chirac écarte  
tout  
changement  
dans  
la politique  
d'immigration



AFP infographie - francis Nallier

## Dur retour à Bamako...

Bamako (AFP) — À peine a-t-il foulé le sol de Bamako que déjà un des 23 sans-papiers maliens arrivés hier matin par avion militaire après son expulsion de France, rêve d'y retourner très prochainement.

Originaire de Sikasso, dans le sud du Mali, ce sans-papier, qui a voulu parler sous le couvert de l'anonymat comme les autres Maliens expulsés, attend d'être rejoint sous peu à Bamako par sa fiancée française qu'il compte épouser deux semaines plus tard.

«Et ce sera peut-être le retour en France, à moins que le gouvernement malien ne fasse quelque chose pour nous les expulsés», confie-t-il à l'AFP.

«Je suis parti en France il y a huit ans parce que je n'avais pas de travail au Mali. Je voulais réussir dans la vie, devenir moi aussi, natif de Sikasso, quelqu'un ici», dit-il avec amertume, soulignant que son expulsion de France a brisé son rêve.

Puis, ce Malien qui déclare avoir perdu en France sa place de cuisinier dans un restaurant espagnol, se souvient de cette journée du vendredi où lui et les autres Africains sans-papiers ont été expulsés de l'église Saint-Bernard à Paris après l'avoir occupée durant près de deux mois.

«Ils nous ont réveillés brutalement à 4h30

du matin. Ils ont utilisé contre nous la force. Les enfants et les femmes étaient troublés. Nous étions tous bouleversés. Je suis indigné par cet agissement de la France qui était jusque-là une terre d'accueil.»

Un autre sans-papiers, originaire de Bamako, qui n'a accepté lui aussi de répondre que sous le couvert de l'anonymat, ne réalisait toujours pas ce qui lui est arrivé pendant qu'il regardait repartir l'airbus A-310 charter de l'armée française à bord duquel lui et ses compatriotes sont arrivés.

«Je suis révolté. Je vivais en France depuis sept ans et travaillais dans le bâtiment. Je gagnais près de 8000 FF (2200 dollars canadiens) par mois. J'ai été arrêté sur mon lieu de travail et puis tout s'est arrêté et mon rêve français s'est brisé», déclare-t-il avec beaucoup d'amertume.

Il avoue qu'il n'est plus candidat au retour en France, dénonçant la façon dont les sans-papiers ont été traités.

Un troisième sans-papiers a, lui aussi, violemment condamné l'attitude de la France et s'est demandé si le Mali n'était pas victime d'une conspiration.

«On nous chasse de partout. Hier c'était le Zaïre, le Congo, le Gabon, le Nigéria, le Ghana. Alors qu'on savourait une sorte de trêve,

on nous expulse aujourd'hui d'Angola et même de France», dit-il.

Plusieurs des 23 sans-papiers maliens arrivés hier matin à Bamako après leur expulsion de France sont originaires de la région de Kayes, à l'ouest du Mali, qui a la réputation de toujours fournir le plus gros contingent des candidats au départ.

Peu après leur arrivée, les 23 sans-papiers maliens, exclusivement des jeunes hommes de 22 à 25 ans, ont été hébergés à la maison du haut conseil des Maliens de l'étranger en attendant de retrouver leurs esprits pour rejoindre leurs familles.

L'Airbus A-310 de l'armée française avait été précédé peu avant son arrivée dans la capitale malienne par un Transal français basé à Dakar, chargé d'assurer la logistique, pour palier au refus du personnel de manutention d'Air Afrique et d'Air France à Bamako de fournir une assistance au sol à l'appareil militaire français.

Après Dakar et Bamako, l'avion militaire français devait se rendre à Kinshasa (Zaïre) pour y rapatrier 18 Zaïrois, et y débarquer deux Gabonais, selon des sources aéronautiques dans la capitale sénégalaise.

Pendant ce temps, à Bamako, un grand meeting, organisé par tous les partis politiques et syndicats maliens, était prévu dimanche au stade omnisports pour soutenir les sans-papiers et leur exprimer la solidarité du Mali.

«Je suis  
indigné par  
cet agissement  
de la France  
qui était  
jusque-là  
une terre  
d'accueil.»

La lutte contre l'anglicisation dans les pays de langue portugaise

## Lusophones de tous les pays...

Lisbonne (Reuter) — Cinq siècles après les grands navigateurs, des Portugais lèvent l'ancre pour une reconquête, celle de leur langue.

La Société de la langue portugaise (SPL) a regroupé six volontaires au sein d'une commission dont l'objectif sera de recenser à partir de septembre les usages abusifs de mots et d'expressions étrangers — et notamment anglais.

Les médias, les textes officiels, les publicités seront les principales cibles de ces gardiens de la langue sans réelle autorité.

«Le but de cette commission est que les gens écrivent et s'expriment correctement dans leur propre langue, et qu'ils aiment le portugais», explique Jose Antonio Camelo, le président de l'honorable Société. «Mais ce ne sera pas une police du langage», ajoute-t-il aussitôt.

Les rapports qu'entretiennent les Portugais avec leur langue sont dans un état chaotique parce que, estime Camelo, la grammaire est mal ensei-

gnée dans les écoles et que les enseignants ne sont pas suffisamment bien formés.

La langue partagée par 200 millions de personnes dans le monde est aussi victime d'une tendance générale: la domination de l'anglais dans le commerce international, la production cinématographique, la musique rock ou les technologies numériques.

Contrairement aux Islandais qui forgent des mots nouveaux pour désigner des objets nouveaux, Jose Antonio Camelo accepte sans hésitation l'usage de l'anglais lorsque le portugais ne fournit pas d'équivalent: il en va ainsi pour les «videoclips» ou les ventes en «leasing».

Mais il se veut le continuateur de Manuel Teixeira Gomes, écrivain et président du Portugal dans les années 1920, qui fit du «boulevard» français le «bulevar» aujourd'hui en vigueur. Camelo cite d'autres exemples d'adaptation de mots étrangers à la graphie lusophone: «clube» pour club, «blusa» pour blouse.

Les mathématiques  
en anglais...

Ce que le président de la SPL supporte moins que tout, c'est la suppression d'expressions portugaises au profit d'expressions étrangères. «Je

connais un garage proche de Lisbonne où l'on pratique le *car wash*. Je trouve cela absolument irrationnel puisque nous avons en portugais l'expression «lavagem de carro», déplore-t-il.

Lorsque les gardiens de la langue relèveront ce genre de pratiques, ils adresseront une lettre à son responsable dans l'attente des résultats d'une mission juridique confiée à un avocat. Sa mission: dénicher dans les corps législatif du pays un texte, un décret, une circulaire autorisant des poursuites contre ces agissements.

Le combat de la SPL dans un Portugal où les professeurs étrangers des Universités de l'Algarve et de Covilha enseignent les mathématiques en anglais et dont l'Académie des Sciences s'apprête à publier l'année prochaine un nouveau dictionnaire de portugais courant où 4 000 mots étrangers seront répertoriés n'est pas une lubie de retraités en mal d'activités.

La constitution de la Communauté des pays lusophones (CPLP) le 17 juillet dernier à Lisbonne a regroupé l'ancienne puissance coloniale portugaise le Brésil, l'Angola, le Mozambique, les îles du Cap-Vert, Sao Tomé et Principe et la Guinée-Bissau autour d'un objectif principal: la défense de leur langue commune.

Après la mort d'une  
adolescente de 14 ansVif débat  
sur l'excision  
en Égypte

Le Caire (Reuter) — La mort d'une Égyptienne de 14 ans après une excision provoque une vague d'indignation en Égypte, où les organisations de défense des droits de l'Homme réclament l'abolition d'une pratique qui touche 80 % des jeunes filles.

Amina Abdelhamid Mohammed est morte samedi après son excision dans un hôpital privé de la province de Kalioubeh, au nord du Caire.

La jeune fille ne s'est pas réveillée après l'intervention chirurgicale, et le chirurgien qui l'a opérée a disparu. Selon le quotidien *al-Ahram*, la jeune Amina est décédée des suites d'une hémorragie.

D'après une étude nationale menée en 1995, 80% des jeunes égyptiennes sont soumises à cette opération,

qui implique l'ablation du clitoris ou des petites lèvres de la vulve. Cette pratique est très répandue dans certaines populations musulmanes du Proche-Orient ou d'Afrique.

Le mois dernier, le ministre égyptien de la Santé, Ismaïl Sallam, a interdit aux hôpitaux publics de pratiquer l'excision.

Mais les organisations de défense des femmes et des droits de l'Homme, qui préfèrent le terme de mutilation génitale à celui d'excision, ont demandé au gouvernement égyptien d'interdire purement et simplement cette pratique.

«Nous allons organiser une journée annuelle du souvenir à la mémoire des jeunes filles qui sont mortes d'une mutilation génitale, afin de rappeler aux gens que trop c'est trop», souligne Maha Attiya Eweiss, membre de l'Organisation égyptienne des droits de l'Homme (OEDH).

Chasteté et «propreté»

«Un de nos objectifs est d'inciter le gouvernement à faire voter une loi qui interdise et criminalise la mutilation génitale, et qui sanctionne quiconque se livre à cette opération, qu'il s'agisse d'un médecin, d'une infirmière, d'un coiffeur ou d'une sage-femme», explique-t-elle.

Maha Attiya Eweiss est coordinatrice de la Campagne contre la mutilation génitale féminine de l'OEDH, lancée en 1995 pour informer le public des risques de l'excision et mettre fin à cette pratique.

Beaucoup de parents interrogés par Eweiss lui ont expliqué qu'ils faisaient exciser leurs filles pour assurer leur chasteté avant le mariage, mais également par «mesure de propreté».

La mort de la jeune Amina est d'autant plus choquante qu'elle contredit l'idée des parents selon laquelle il serait plus sûr de faire pratiquer l'excision par un médecin. En Égypte, c'est en effet souvent un coiffeur ou une sage-femme traditionnelle qui pratique l'opération avec du matériel non stérilisé.

«Mais il y a maintenant un marché noir de la mutilation génitale. Certains médecins la pratiquent pour gagner de l'argent et font ce que bon leur semble sans aucune considération pour le serment médical», avertit Eweiss.

L'OEDH bénéficiera peut-être d'un soutien inattendu, celui du cheikh Mohammed Sayeed Tantawi, responsable du très influent institut islamique al-Ahzar, qui a approuvé la décision du ministre de la Santé d'interdire l'excision dans les hôpitaux publics en affirmant qu'il s'agissait d'une pratique traditionnelle et non islamique.

Un accord  
critiqué

Belgrade (AFP) — L'opposition en Yougoslavie a vivement critiqué hier l'accord de normalisation des relations entre la RFY et la Croatie, signé vendredi à Belgrade.

Les partis d'opposition, toutes tendances confondues, sont d'accord pour estimer que cet accord est «le fruit des pressions de la communauté internationale», et qu'il est loin d'aplanir les nombreux différends entre Belgrade et Zagreb.

M. Zoran Djindjic, chef du Parti démocrate (DS), la plus importante formation d'opposition au régime du président serbe Slobodan Milosevic, cité par l'agence indépendante Beta, a estimé que l'accord n'apporte aucune solution aux questions «les plus importantes» qui sont, selon lui, celles des droits des Serbes chassés de Croatie.

# 3,8%



Taux de financement exceptionnel à 3,8%  
sur tous les modèles Sentra et Altima 1996



Sentra XE 1996



Altima GXE 1996

Votre <sup>très</sup> sympathique  
concessionnaire **NISSAN**

Les gens avisés lisent les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité. \*Offre valable pour un temps et sur une quantité limitée. Financement de 3,8% sur 48 mois disponible auprès de Nissan Canada Finance Inc. sous réserve d'approbation du crédit. Exemple : 10 000 \$ à 3,8% d'intérêt annuel équivaut à 224,90 \$ par mois sur 48 mois. Coût total de l'emprunt : 795,20 \$ pour un total de 10 795,20 \$. Un acompte peut être exigé. Financement à 5,8% sur 60 mois disponible pour l'Altima et la Sentra 1996. Possibilité d'un taux à 4,8% pour la location d'une Altima 1996 XE ou GXE. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

## É D I T O R I A L

## Introspections africaines

François Brousseau

L'examen de conscience des dirigeants de l'ex-apartheid en Afrique du Sud; le drame rampant du Burundi contre lequel l'Afrique paraît maintenant déterminée à agir; le rapatriement forcé au Mali et ailleurs des «sans-papiers» de Paris: autant de développements récents qui sont des occasions de réfléchir sur l'Afrique, le sous-développement, le Nord et le Sud.

Certains se souviendront peut-être du livre-brûlot d'Axelle Kabou publié au début des années 90, *Et si l'Afrique refusait le développement?*, qui combattait non sans excès l'hypothèse habituelle et rebattue d'une responsabilité essentiellement extérieure, coloniale, impérialiste, capitaliste, pour expliquer les malheurs du Continent noir au fil des XIX<sup>e</sup> et

XX<sup>e</sup> siècles. L'auteur y faisait valoir que l'Afrique devrait plutôt se livrer à une certaine introspection, et trouver en elle la force de surmonter son malheur. Trois événements récents nous ramènent à cette problématique, et inspirent autant de leçons.

■ **Se prendre en main malgré l'indifférence de l'Occident.** Le sursaut africain qui se dessine devant le «second Rwanda», que menace de devenir le Burundi, pourrait marquer le départ d'une approche nouvelle en Afrique: la prise en charge, par le Continent noir, de son devenir, à commencer par ses problèmes politiques, stratégiques et intercommunautaires.

Qu'on regarde la scène: devant le coup d'État du major Pierre Buyoya au Burundi il y a un mois, le monde occidental est resté interdit, immobile, empêtré dans ses contradictions, ses hésitations et ses hypocrisies, ne condamnant pas clairement le putsch et intervenant encore moins pour contrer ses effets. Pendant ce temps, les États environnants d'Afrique entreprenaient, pour leur part, une action vigoureuse visant à isoler le nouveau régime.

L'ancien président de la Tanzanie, Julius Nyerere, l'un des inspirateurs de ce mouvement de boycottage économique, entend développer le sens des responsabilités de l'Afrique devant le test que représente, selon lui, le Burundi.

Ce pays sombrera-t-il dans la même violence généralisée que le Rwanda il y a deux ans? Les pays environnants seront-ils réduits à laisser l'incendie se déclarer, quitte à voir, une fois que la catastrophe sera bien consommée, des Français ou des Américains tomber un beau matin du ciel, pour ramasser quelques pots cassés et surtout se donner, l'espace de quelques semaines, une belle image de «gendarme international»?

Même si le programme annoncé par les pays des Grands Lacs (Zaïre, Kenya, Tanzanie, Rwanda) inspiré par le «vieux sage» tanzanien reste peu clair — le sort d'une éventuelle force d'interposition surtout africaine est encore incertain à ce jour —, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une initiative continentale qui pourrait avoir valeur exemplaire et préventive dans un conflit potentiellement catastrophique. Une initiative qui pourrait faire oublier le cauchemar d'une précédente tentative du même genre, au Libéria (l'ECOMOG dominé par des forces nigérianes), qui n'avait pas empêché les horribles massacres de Monrovia.

■ **Examiner le passé lucidement.** L'examen de conscience qui a cours en ce moment en Afrique du Sud — un exercice qui a vu, la semaine dernière, les dirigeants tant de l'ancien régime raciste que de la résistance de l'ANC, aujourd'hui au pouvoir, comparaître devant une «Commission de la Vérité» —, s'est déroulé sans esprit de vengeance, dans un but tout à la fois d'éclaircissement des crimes de l'apar-

theid, mais également d'une réconciliation qui saurait éviter la vendetta.

Tant la déposition de Frederik de Klerk devant la Commission, qui a exprimé «le repentir» de son parti pour l'apartheid, déclarant qu'il fallait «accepter de pardonner et d'être pardonné», que celui du vice-président Thabo Mbeki, leader historique de l'ANC, ont brillé par leur modération et leur sens politique.

Malgré l'immensité de la tâche, la nouvelle Afrique du Sud, dont le poids économique est écrasant à l'échelle du continent, reste l'espoir de l'Afrique. Et la direction politique prise depuis deux ans par le gouvernement de Nelson Mandela — à défaut d'une ligne économique qui reste à éclaircir — paraît très encourageante.

■ **Se sauver chez soi plutôt que d'exporter son malheur.** L'affaire des «illégaux» maliens qui viennent — ou sont sur le point — de retourner chez eux à la suite de leur brutale expulsion par les forces de l'ordre françaises de l'église où ils tenaient un *sit-in* prolongé, a suscité à bon droit une grande indignation.

Mais malgré l'inqualifiable méthode utilisée pour «résoudre» ce conflit, qui entache la réputation d'un grand pays à la vieille rhétorique d'universalité, d'accueil et de droits de l'Homme, cette affaire inspire de réelles et très importantes questions. Notamment sur les responsabilités des pays occidentaux — et en particulier des ex-colonisateurs du tiers monde — dans la situation qui accable ces derniers. Sur l'extension de la pauvreté — qu'elle soit «importée» ou autochtone — dans nos sociétés du Nord.

Mais également sur l'immigration et les «nouveaux réfugiés» qui assaillent les grandes villes, dont on ne peut plus déterminer avec précision dans quelle mesure ils sont «politiques» ou «économiques», «réguliers» ou «irréguliers», méritants ou non méritants.

De voir retourner ces malheureux au Mali, l'un des pays les plus déshérités d'Afrique, inspire également la question — quand bien même elle pourrait apparaître malséante dans les circonstances — de la capacité de ces pays de se prendre eux-mêmes en mains, de se sauver par leurs propres moyens, plutôt que d'exporter leur malheur dans ces vastes flux démographiques qui vont du Sud au Nord, et des campagnes aux villes.

Il y a quelques années, *Le Devoir* avait entrepris ses lecteurs d'une initiative remarquable de jumelage entre un village québécois, Sainte-Élisabeth, et un village malien, Sanankoroba, dans une entreprise de développement économique local qui tentait de respecter les structures existantes — et notamment les structures claniques traditionnelles. *Le Monde diplomatique* de ce mois revient sur cette expérience, rare *success-story* dont tout un continent pourrait peut-être tirer inspiration.

Tout cela pour dire que ces vastes mouvements de populations qui embarrassent nos gouvernements, encourageant la xénophobie et l'esprit de «forteresse assiégée», seraient moindres si le Sud se prenait en main... et si un Nord plus lucide — et sachant lire les problèmes plus globalement — aidait vigoureusement ces initiatives. Ce serait mieux que de se retrouver, tôt ou tard, devant des crises urgentes de type «sans-papiers de Saint-Bernard», et d'appeler finalement la police pour les résoudre.

## Les solutions

sont à Bamako,

Pretoria

et Bujumbura,

plutôt qu'à Paris

ou à Washington

## L E T T R E S

## Pourquoi rompre ce pacte jamais négocié?

Je partage complètement le sentiment de dépit sinon d'outrage que Mme Bissonnette exprime dans son éditorial du 13 août devant les menées provocatrices et incendiaires de MM. Galganov et C<sup>e</sup>. Je reconnais en outre que le sentiment d'injustice peut être d'autant plus vif que, jusqu'à preuve du contraire, ces initiatives semblent joindre de l'appui plus ou moins tacite d'une grande partie de la communauté anglophone du Québec. De toute évidence, celle-ci mime une «victimisation» qui n'a aucun rapport avec la réalité.

En revanche, j'avoue ne pas comprendre la logique des conclusions qu'elle en tire: il faut rompre le pacte qui n'a pas tout à fait été négocié, dit-elle en substance. Et pourquoi? La loi 86 est-elle bonne dans ses principes, oui ou non? Si elle est bonne, pourquoi ne pas faire respecter la loi? Songe-t-on à limiter la vitesse à 50 km/h sur une autoroute sous prétexte que les fous roulent à 180 km/h? Si elle n'est pas bonne, pourquoi ne motivé-t-elle pas son opposition de principe? L'iniquité est-elle dans la loi ou dans la transgression systématique qu'elle subit?

Cette loi accorde un certain respect officiel aux anglophones, ce qui ne déshonore personne au Québec. Faut-il abolir une bonne loi pour s'abaisser au niveau de ses ad-

versaires? Réclamer l'affichage unilingue est de bonne guerre pour des groupes de pression, ou pour un équivalent français de *The Gazette*. Est-ce le meilleur rôle que peut jouer *Le Devoir*?

Lorne Huston

Montréal, 13 août 1996

L'espoir d'une 2<sup>e</sup> Révolution tranquille

Dans quelques semaines, le premier ministre Lucien Bouchard et les principaux acteurs économiques, politiques et sociaux du Québec seront conviés à donner au Québec une deuxième Révolution tranquille.

Pour les plus jeunes, il est bon de rappeler que le Québec des années 60 avait connu des changements profonds, inspirés par Jean Lesage et «l'équipe du tonnerre». Le Québec avait pu compter sur la très grande ouverture d'esprit du premier ministre du Canada, Lester B. Pearson.

Après 1967, le Canada fut dirigé par des premiers ministres qui venaient tous du Québec, sauf pour un court mandat de quelques mois, où ce fut un Albertain. C'est paradoxal mais il faut le noter, c'est pendant la période de direction du Canada par des Québécois que le Canada et le Québec ont le plus mal cheminé ensemble.

Je demeure convaincu que M. Bouchard réussira à créer l'élan pour relancer l'économie et l'emploi, si tous les Québécois, de quelque al-

légeance que ce soit, y donnent leur pleine mesure.

André Mainguy

Longueuil, 15 août 1996

## Mesure adoucissante

La loi 33, créant le régime d'assurance-médicaments dont il est question dans l'article de Liliane Lecompte publié dans *Le Devoir* des 10 et 11 août 1996, a prévu une mesure adoucissante pour une cohorte de la population québécoise visée par le régime.

En effet, une liste de médicaments regroupant notamment le lithium et des tranquillisants a été constituée. Ces médicaments listés n'occasionneront à eux seuls qu'une facture nette de 16,63 \$. Le coût des médicaments absents de la liste étant facturés à 25 %, ils pourront s'ajouter à la facture mensuelle plafonnée à 83 \$ pour ces mêmes personnes!

Les personnes atteintes de maladie mentale seront donc touchées particulièrement par le régime, puisqu'elles sont médicamenteuses de façon très soutenue. Elles devraient, à mon sens, recevoir de l'aide positive pour arriver à vaincre leur pauvreté. Elles vivent actuellement une exclusion sociale caractérisée par de l'isolement, par une vie entourée de préjugés, tout en ayant en elles des talents, des capacités et des aspirations auxquels la société fait peu écho.

Marc Everell

Sainte-Foy, 13 août 1996



LE MONDE

## Cachez ce pauvre que je ne saurais voir

Les CRS ont donc sorti de l'église Saint-Bernard, à Paris, les Africains qui y étaient réfugiés et où certains menaient une grève de la faim.

On assure que les dossiers seront étudiés cas par cas. Pour certains, ça veut dire l'avion militaire nolisé vers l'Afrique. Pour d'autres, la prison.

Ces illégaux voulaient des papiers pour vivre légalement en France, eux et leurs enfants — où certains sont d'ailleurs nés. Mais le gouvernement est resté ferme: «Pas question de remettre en cause les lois qui constituent le cadre juridique de la politique d'immigration.»

Ce cadre juridique, ce sont les récentes lois dites «Pasqua», qui durcissent les politiques d'immigration et les conditions d'accès à la nationalité française. Des situations inextricables ont été engendrées. Elles expliquent en partie ce qui s'est passé à Saint-Bernard.

Mais cette explication reste fragmentaire. Car il y a dans tout ça bien d'autres problèmes également graves, et qui ne concernent pas que la France.

La France paie aujourd'hui le prix de son refus, trop longtemps maintenu, de penser politiquement l'immigration. Les difficultés qu'elle connaît à présent illustrent même, de manière exemplaire, comment il arrive que la politique — partisane, électoraliste — devore le politique.

Bien sûr la question de l'immigration est complexe et je n'ai pas la prétention de l'épuiser. Mais des évidences méritent d'être rappelées.

Jusqu'au milieu des années 70, l'immigration était surtout économique: on faisait appel à une main-d'œuvre non qualifiée pour exécuter des tâches que les autochtones refusaient en période de plein emploi. À cette date, elle change de nature. Sous l'effet des transformations de l'économie et lourde de son passé colonial, la France reçoit de plus en plus d'immigrés tandis qu'avec le chômage et la précarité, les conditions d'accueil de ces nouveaux migrants se modifient considérablement.

Les capacités mentales et matérielles d'accueil de l'autre sont limitées: elles le sont encore plus en période d'instabilité économique. Plutôt que de prendre acte de tout ça, les politiciens ont fait de l'immigration un



NORMAND BAILLARGEON

alibi électoral. Le Front national, c'est commode, était justement là pour leur permettre de se situer en négligeant d'affronter leurs responsabilités.

La gauche hurlait au racisme, mais se trompait de cible et de solution: la xénophobie qui existe en France n'est que très rarement du racisme, c'est-à-dire l'adhésion à une doctrine de la race supérieure. Retraînée derrière des bons sentiments masquant mal ses intérêts électoralistes, elle érigeait alors en dogme un antiracisme aussi pernicieux que le racisme qu'il prétendait condamner. Cet antiracisme allait même contribuer à générer de la xénophobie dans la mesure où il était perçu comme exaltant le droit à la différence des étrangers, en condamnant par avance toute référence à l'identité des Français, toujours présumés coupables de racisme.

La droite, au pouvoir actuellement, n'a guère fait mieux à son tour, dans les années 70. Aujourd'hui elle ne sait plus très bien par quel bout empoigner tout ça. Et elle semble, au mépris d'élémentaires considérations humanitaires, surtout soucieuse de ne pas se laisser déborder sur sa droite par le FN. Car ne l'oublions pas: en France, les idées du FN sont partagées par une proportion inquiétante d'électeurs, surtout lorsqu'il est question des immigrés. C'est d'une gravité qu'on a du mal à mesurer.

Il aurait fallu le courage de s'engager sur le terrain du politique. Il aurait fallu une politique d'intégration sociale, culturelle et économique pensée dans le cadre politique républicain. Cela n'a pas été fait. Le prix à payer est aujourd'hui très lourd et le gouvernement, qui répète avec raison que la France ne peut accueillir toute la misère du monde, piétine désormais ce cadre républicain et envoie des flics chasser du pauvre.

On va nous rappeler l'illégalité dans laquelle se trouvaient ces personnes; on va évoquer la complexité de la question de l'immigration en France. Et ainsi de suite. Certes, certes... Mais alors, quels flics pour ces politiciens qui n'ont pas fait leur travail? Quelle prison pour ceux qui portent atteinte aux fondements de la République? Car on a bien du mal à s'empêcher de conclure que certains idéaux républicains viennent ici d'être foulés au pied.

Cette affaire nous rappelle à point nommé que la pauvreté est appelée à devenir un enjeu politique majeur, même dans les pays riches. C'est commencé et ça ne va pas cesser, loin de là.

La mondialisation de l'économie engendre de la pauvreté et de la précarité. Des pauvres, des exclus, il y en aura donc de plus en plus. On commence même à ne plus trop savoir qu'en faire. Les pauvres étrangers, on tente bien de les refouler et de les porter par charters. Mais nos pauvres à nous? On en fait quoi? On les cache? C'est un peu ce qui se passe dans ces régions touristiques de France où des décrets interdisent aux SDF (sans domicile fixe) de s'asseoir, de quêter, de vendre leurs journaux, etc. J'ai vu ça, moi: et c'est abominable. Même chose aux États-Unis, où 700 000 SDF sont interdits de séjour dans des dizaines de villes. Pauvreté n'est pas vice; mais ça devient peu à peu un délit pour lequel il y aura de plus en plus de coupables.

Pendant ce temps, dans les pays pauvres, s'accumulent les victimes de la guerre économique, qui sévit partout, et de la guerre tout court, qui sévit toujours ci et là. Ajoutez encore des millions de personnes déplacées pour des raisons écologiques — désertification, recul des terres arables et j'en passe — et vous verrez que c'est une portion importante d'humanité qui devient SDF.

L'économie se mondialise: capitaux, emplois, entreprises circulent librement. Mais vous, pauvres, ne circulez pas et cachez-vous.

En attendant une improbable politique de partage des richesses à l'échelle de la planète, tous ces pauvres montent et monteront à l'assaut des pays riches. Où se multiplieront les églises Saint-Bernard.

Il faudra du courage politique et de la morale. Rassurez-moi: il en reste?

## À PROPOS

## ...du village et du monde

Je pense qu'on voit très bien aujourd'hui qu'en parallèle au développement de l'économie mondiale, les gens partout réagissent et se rendent bien compte qu'il faut développer l'économie locale. Car on a beau parler de mondialisation, quand on demande aux gens où ils demeurent, ils ne di-

sent pas «Je demeure sur la planète», ils disent: «Je demeure dans un village, dans un quartier, sur une rue, c'est là que je veux vivre, c'est là que j'ai mes racines.»

Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, 5<sup>e</sup> conférence annuelle de Solidarité rurale, fév. 96

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Un courant alarmiste sur le Saint-Laurent

Aucune donnée ou information ne permet d'affirmer que les fonctions écologiques essentielles du fleuve sont à ce point dégradées qu'il soit déclaré moribond

JEAN PAINCHAUD, PH.D.  
Biologiste spécialiste de l'écologie  
du Saint-Laurent

**L**e titre d'écologiste n'est pas une appellation contrôlée. Depuis que l'écologie est devenue une mode plutôt qu'une science, les écologistes autodiplômés pululent! J'aimerais rappeler à M. Clapin-Pépin, qui signait récemment à titre d'écologiste des textes alarmistes sur l'état du Saint-Laurent en comparaison de celui du Rhin (*Le Devoir*, 25-26 juillet 1996), que l'écologie est la biologie des écosystèmes et que les écologistes visent la description et la compréhension de la structure et du fonctionnement de ceux-ci.

C'est à partir de données quantitatives, et non de manchettes de journaux et d'observations anecdotiques, et en utilisant leur expertise scientifique généralement acquise au cours de longues études supérieures, que les écologistes parviennent petit à petit à dresser le schéma de ces systèmes complexes que sont les écosystèmes. L'alarmisme délirant de M. Clapin-Pépin n'a rien à voir avec la pratique de l'écologie et desservent la cause environnementale en brouillant l'état réel des choses, par voie de désinformation. J'aimerais soumettre ici quelques éléments d'écologie qui compléteront l'information apportée par Mme Cleary dans sa réplique du 5 août.

#### Les fonctions écologiques essentielles

Parmi les indicateurs de santé des fleuves élaborés par le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'eutrophication (l'apport d'éléments nutritifs entraînant une croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques), la pollution organique et la pollution par les matières en suspension révèlent l'état de certaines fonctions fondamentales des écosystèmes aquatiques. Or, dans le Saint-Laurent, ni la quantité d'algues, mesurée par la concentration en chlorophylle, le pigment universel des plantes vertes, ni les concentrations de phosphore, ce fertilisant des écosystèmes d'eau douce, ne sont révélatrices du niveau d'eutrophication poussé typique de la plupart des cours d'eau euro-



L'état somme toute relativement bon du Saint-Laurent semble indiquer que nous pourrions probablement récupérer plus d'usages, plus rapidement et à moindre coût que les riverains des autres grands fleuves du monde.

péens. De plus, les concentrations d'oxygène et les mesures de demande biochimique en oxygène n'indiquent pas les problèmes d'anoxie ou d'hypoxie souvent rencontrés dans les cours d'eau européens et résultant de l'eutrophication et de la pollution organique de ceux-ci.

Enfin, la charge sédimentaire du Saint-Laurent est faible en regard de celle des autres grands fleuves du monde et l'environnement lumineux de la colonne d'eau y est adéquat pour la photosynthèse. Aucune donnée ou information ne permet d'affirmer que les fonctions écologiques essentielles du Saint-Laurent sont à ce point dégradées que le fleuve soit déclaré moribond, comme le fait allégrement M. Clapin-Pépin.

De plus, les ouvrages de Claude Villeneuve et de Pierre Béland ne visent ni ne permettent de juger aussi sommairement de l'état du Saint-

Laurent et il serait douteux que ces auteurs aient contresigné l'avis de décès que M. Clapin-Pépin semble leur faire décerner au fleuve. Par contre, la plupart des cours d'eau européens, qui font l'envie de M. Clapin-Pépin, sont plus ou moins dysfonctionnels au plan écologique, avec des déséquilibres marqués entre les apports d'éléments nutritifs et/ou de matière organique, la croissance des algues et la dynamique de l'oxygène.

#### L'exemple européen

Les cours d'eau européens, dont le Rhin pour lequel M. Clapin-Pépin semble avoir une prédilection particulière, sont à peu près tous dans un état lamentable. À titre d'information, les concentrations de nitrates et de phosphates sont d'un ordre de grandeur (dix fois!) plus élevées dans le Rhin que dans le Saint-Laurent; la

demande biochimique en oxygène y est plus de deux fois plus élevée (v. «L'assainissement du Rhin», *Pour la science*, no 221, 1996). Des améliorations notables y ont été observées, mais les perturbations physiques subies par ce fleuve au cours des siècles sont extensives et irréversibles, et les pressions causées par l'intense activité industrielle et agricole laissent présager une récupération lente et, au mieux, partielle. La conclusion étonnante à laquelle parvient M. Clapin-Pépin, à savoir que le Saint-Laurent, lorsque comparé au Rhin, ne se porte pas bien, n'est soutenue par aucune donnée. En France, la Seine et la Loire sont asphyxiées par des apports excessifs de phosphore (v. «Des fleuves trop bien nourris», *La Recherche*, no 281, 1995) et ce, plus de 20 ans après que cette question eut été réglée au Canada tant au plan scientifique que ré-

glementaire. Il faut être bien conscient des limites de l'action des Agences de bassin françaises, dont tout le monde parle mais que bien peu connaissent. Celles-ci ont comme objectif prioritaire la gestion des débits et des niveaux des cours d'eau (qui, en France, sont encore vus essentiellement comme des canaux et des prises d'eau) et ce, pour le bénéfice des agriculteurs et des sociétés privées de gestion de l'eau. La protection et la conservation de la biodiversité, des frayères et des fonctions écologiques sont loin d'y faire l'objet de l'attention qu'on leur accorde ici.

#### L'action environnementale

Est-ce à dire que tout est parfait dans le Saint-Laurent? Non. La contamination chimique existe bel et bien; le problème de la contamination bactérienne et virale a été à

peine effleuré jusqu'ici; l'effet potentiel des changements climatiques demeure inconnu; les communautés floristiques et fauniques sont touchées par le déclin (par exemple le béluga, l'éperlan) ou la disparition (par exemple le bar d'Amérique ou bar rayé) de certaines espèces.

De plus, il faut reconnaître que si nous possédons certains constats fondamentaux quoique décrits, il nous manque les connaissances détaillées et les séries chronologiques disponibles pour d'autres grands écosystèmes aquatiques perturbés par l'homme (Grands Lacs, mer Baltique, baie de Chesapeake).

Il nous faut développer nos connaissances sur la structure des communautés et sur la dynamique de certaines fonctions écologiques comme la photosynthèse et la respiration, le cycle de l'oxygène et des éléments nutritifs, les flux de matière et d'énergie, les échanges eau-sédiments.

Le grand public n'est cependant pas si ignare qu'il lui faille continuellement des visions apocalyptiques pour comprendre l'état précaire de certaines composantes de nos écosystèmes et la nécessité d'actions parfois coûteuses en vue de leur réhabilitation.

Car plusieurs environnementalistes semblent croire que l'alarmisme permanent est le moteur essentiel de l'action environnementale. Au cours des dernières années, le grand public a développé une conscience environnementale qui doit être alimentée d'informations factuelles et de reportages solides, pas des spéculations sans fondement scientifique.

La montée de la protection de l'environnement est une tendance irréversible, inscrite dans la mentalité populaire et dans les programmes politiques. Les contribuables y souscriront d'autant plus volontiers qu'ils en perçoivent les effets positifs de leur vivant, plutôt qu'en les espérant pour leurs descendants éloignés. Et que des écologistes crédibles leur rendront clairement compte de l'état réel de l'environnement, des progrès accomplis et des problèmes à résoudre.

L'état somme toute relativement bon du Saint-Laurent semble indiquer que nous pourrions probablement récupérer plus d'usages, plus rapidement et à moindre coût que les riverains des autres grands fleuves du monde.

#### Pour sortir de l'impasse linguistique

## Il faut revoir le projet souverainiste

Il apparaît urgent de mettre au point une nouvelle politique linguistique en s'inspirant cette fois d'une conception civique plutôt que culturelle d'un Québec indépendant

CLAUDE BARITEAU  
Anthropologue, Université Laval

**L**e nouveau, la guérilla linguistique a cours autour de l'affichage. Demain, ce sera autour de la langue d'enseignement et de la langue de travail. Le Grand Montréal et tout le Québec risquent de se transformer en une foire d'empoigne.

Il n'y a là rien de surprenant. Dans le cadre constitutionnel canadien, il ne peut y avoir de solution québécoise permanente à ces enjeux, celle-ci fut-elle le produit d'un pacte. La raison est fort simple: aucun des deux principaux partis politiques du Québec ne fera explicitement la promotion de la conception canadienne en cette matière. Il y aura donc toujours un espace pour la contestation.

Que peut faire le gouvernement Bouchard? Colmater les brèches de la loi 86? Obliger les récalcitrants au respect de cette loi comme de ce qui reste de la loi 101? Expliquer les tenants et aboutissants qui ont conduit à la situation actuelle? Mettre en chantier une nouvelle politique linguistique d'un Québec souverain?

La première option est piégée. Elle ouvre la porte à une nouvelle saga juridique. Et puis, la choisir, c'est alimenter les contestataires actuels de la loi 86. À mon avis, face à l'impasse, mieux vaut constater l'impasse, ce qui n'empêche aucunement de réaliser les autres options. Je m'explique.

Pour plusieurs analystes, avec la loi 86, la loi 101, déjà fissurée de toutes parts, est une passoire. Du français dont elle veut assurer la visibilité, cette loi ne génère que des corrections de façade. Quant à la pérennité de cette langue, s'il est possible de constater certains progrès, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Mais, au fait, n'est-ce pas là le sort d'une loi provinciale qui outrepassse les prérogatives d'un parlement provincial? Alors, qui peut sérieusement penser que les personnes touchées par ces lois ne se prévaudraient pas des dispositions de la Constitution canadienne, l'ancienne comme la nouvelle, pour en contrer l'application?

Ce point est très important. À l'excepti-

on de la loi 86, toutes les lois linguistiques furent promulguées dans le cadre de la Constitution de 1867. Les premières ont mis en place un dispositif favorable à l'affirmation de la langue française au moment où le néonationalisme québécois avait le vent dans les voiles. Mieux, avec la loi 101, ce dispositif est devenu la pierre sur laquelle devait se construire le pays du Québec. Aussi, cette loi fut-elle définie dans la perspective d'une souveraineté à venir conçue, à l'époque, en fonction des Québécois d'origine française.

Voilà qui permet de comprendre pourquoi la loi 101 prône quasi l'unilinguisme et reconnaît aux seuls Québécois anglophones, parce qu'ils constituent une minorité appréhendée, le droit de choisir entre l'anglais et le français comme langue d'enseignement. Pour les autres Québécois, exception faite des autochtones je crois, la langue française devient leur langue d'enseignement. C'est d'ailleurs ainsi dans tous les États-nations qui font d'une langue particulière leur langue officielle.

Dès sa mise en application, la loi 101 est contestée. Et pour cause. Elle déroge à l'article 133 de la Constitution de 1867. Par la suite, le rejet, en 1980, du timide projet de souveraineté-association annonce son chant du cygne. Sans la souveraineté, cette loi est anachronique. En 1982, les modifications à la Loi fondamentale du Canada, notamment l'inclusion d'une Charte des droits et libertés, la rendent de nouveau sujette à la contestation au nom, cette fois, des droits de la personne. Il y eut contestation au sujet de l'affichage et la Cour suprême donna raison aux contestataires.

Confronté à ce jugement, Robert Bourassa recourut, en 1988, à la clause dérogatoire inscrite dans la Charte canadienne, question de conserver l'appui de l'électorat francophone. Peu après, il en paia le prix. L'entente du lac Meech est rejetée parce que constitutionnaliser des pouvoirs parti-

culiers au Québec permettrait une contestation du nouvel ordre canadien.

La dérogation ne pouvant dépasser cinq ans, le gouvernement Bourassa revint son tir. Il le fit à la suite de la diffusion d'un rapport émanant d'un comité des Nations unies. En 1993, la loi 86 est votée. Elle contient les desiderata formulés par la Cour suprême. Le Québec se conforme donc à la vision canadienne de la Cour suprême. Pas nécessairement au nouvel ordre canadien. Peu après, le Parti libéral du Québec perd le référendum sur l'entente de Charlottetown, puis le pouvoir en 1994. Il gagne de justesse le référendum de 1995.

Depuis, des Québécois anglophones s'activent pour se faire reconnaître. Devant l'inévitable qui s'annonce, soit leur «minorisation» dans un Québec souverain, ils se mobilisent et attaquent. Assurés qu'ils ont la Constitution de leur côté, ils se permettent même de jeter l'anathème sur le gouvernement Bouchard et le projet souverainiste. Leur objectif: faire en sorte que les règles canadiennes s'appliquent au Québec quoi qu'il advienne. Leur démarche dérange et les revendications qu'elle véhicule ne

sont pas dénuées de tout fondement. Bien au contraire.

**Il importe désormais d'inviter la population à penser le Québec avec le monde comme horizon. Pas le Canada.**

Le rapatriement de la Constitution a transformé les assises politiques du Canada. Avec lui, la thèse des cité-libristes a gain de cause et ses promoteurs parviennent à contrer toute velléité nationalitaire en provenance du Québec. Le Canada de 1982 est bilingue et multiculturel. Il a sa propre Constitution et des institutions, dont la province de Québec, qui doivent valoriser les droits individuels et l'identité canadienne. Il n'y a plus de place pour une expression autre que folklorique des nationalismes d'hier.

Dans ce nouveau pays, refaire la bataille de la loi 101 ou donner des dents à la loi 86 est pure perte de temps et d'énergie. Les seules conséquences seront de

ramener une fois de plus la question du Québec dans le giron canadien, d'activer les dessous culturels, quasi ethniques selon certains, que véhicule toujours le projet souverainiste et, de là, offrir des amuse-gueule à une presse canadienne devenue habile à casser du sucre sur le dos des Québécois d'origine française. Il y a mieux à faire.

Il m'apparaît urgent de mettre au point une nouvelle politique linguistique en s'inspirant, cette fois, d'une conception civique plutôt que culturelle d'un Québec souverain. En fait, une politique qui s'appuie sur l'autonomie des individus et le droit à la différence tout en faisant par ailleurs du français la langue de la citoyenneté dans le respect des minorités. Une réflexion collective s'impose, à mon avis, pour en délimiter clairement les contours.

Il faudra faire de même dans tous les dossiers où l'approche du Québec n'a d'avenir que le mur constitutionnel canadien ou un blocage certain découlant de politiques canadiennes contraires à la dynamique québécoise. Ce faisant, émergeront progressivement des pans entiers d'un projet de société à la hauteur des aspirations de ceux et celles qui veulent créer le pays du Québec.

Telle est l'approche que je privilégie devant l'impasse actuelle. Elle n'a rien d'un recul ou d'un laisser-faire puisque les lois actuelles s'appliqueront. Elle se veut, par contre, un appel au dépassement car elle nécessite l'abandon de la thèse néonationaliste et passe par une mobilisation des souverainistes sur une nouvelle base. C'est ce que je développe dans *L'Action Nationale* de septembre.

Sous cet angle, la population du Québec est à un tournant. Aussi, faut-il éviter de l'entraîner dans des batailles inutiles. Il importe désormais de l'inviter à penser le Québec avec le monde comme horizon. Pas le Canada.

Dans ce pays, le repli ethnique et le ressentiment sont deux legs laissés au Québec par le coup de force de 1982. Il faut s'en départir et convier tous les Québécois et toutes les Québécoises à définir ce que sera le pays du Québec. Viendra ensuite le temps de mettre tout cela en force.

#### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Mario Cloutier, Paul des Rivières, Louise Leduc, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Trufaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dign (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arseneault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylainé Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arseneault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Briens (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président, exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## La base fournit à Charest les outils qu'il souhaitait

Winnipeg (PC) — Les conservateurs sont sortis unis de leur congrès et doivent maintenant se préparer aux prochaines élections, a déclaré hier le chef du parti, Jean Charest.

«La campagne électorale constituera le seul véritable test», a dit M. Charest en annonçant que son équipe électorale allait se mettre au travail immédiatement.

Cette équipe est dirigée par deux sénateurs, Pierre-Claude Nolin, du Québec, et David Tkachuk, de la Saskatchewan. M. Nolin dirigeait la course à la chefferie de Jean Charest au Québec en 1993 et M. Tkachuk était premier secrétaire de l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine.

Le premier ministre Jean Chrétien a jusqu'en 1998 pour annoncer une élection fédérale, mais il est probable que celle-ci aura lieu vers la fin de 1997, quatre ans après la dernière. Les députés conservateurs ont participé à Winnipeg à une série de rencontres au cours desquelles M. Charest a poursuivi son travail pour reconstruire son parti décimé par les électeurs en 1993. Le PC ne comptait plus alors que deux sièges.

Les 1400 députés au congrès ont tracé les grandes lignes qui leur permettront, espèrent-ils, d'effectuer un retour en force sur la scène politique.

La base a fourni à Jean Charest presque exactement ce qu'il souhaitait: une structure politique qui intéresse

toutes les régions, évite l'extrême droite et fait encore une place au Québec.

Quand on lui a demandé s'il excluait certaines suggestions de son programme électoral, M. Charest a répondu qu'il se sentait à l'aise avec tout ce qui avait été adopté et qu'il restait maintenant à présenter les choses de façon cohérente.

Il devra, par exemple, expliquer de quelle façon il entend réduire l'impôt sur le revenu tout en éliminant le déficit. Le congrès a approuvé une réduction de 10 à 20 % de l'impôt personnel avant la fin du premier mandat d'un gouvernement conservateur.

Le programme conservateur prévoit également un en-

gagement envers un Sénat Triple-E (élu, efficace, égal), un statut de société distincte pour le Québec et l'abrogation des lois fédérales sur l'enregistrement des armes à feu. Il propose de mettre fin à toutes les subventions aux entreprises et de durcir la Loi sur les jeunes contrevenants pour y inclure les enfants de dix ans.

M. Charest ne donne aucune précision sur la façon dont il entend mettre ces politiques en application et n'offre aucune garantie qu'il le fera.

Le Parti conservateur obtient environ 12 p% des voix dans les sondages, à égalité avec le Parti réformiste mais loin derrière les libéraux du premier ministre Jean Chrétien.

## TADOUSSAC

SUITE DE LA PAGE 1

saut des cétaçés, avec renfort de guides de la nature pour leur raconter la mer et la forêt, Tadoussac fut un point névralgique de notre histoire. En fait, il y a une longue lignée de trappeurs derrière Jean-Roger Otis, et de l'histoire ancienne sous le paysage idyllique de Tadoussac. Tadoussac, c'est l'entrée de la Côte-Nord, l'embouchure du Saguenay où fleuve et rivière se rencontrent, point de jonction où s'ébattaient les derniers bélugas, où les rorquals viennent pointer leur nez. C'est aussi un petit village de 900 habitants à peine, assoupi l'hiver, envahi l'été, otage du tourisme, c'est un cap rocheux où les maisons poussent sur le roc, ce sont les dunes de sable laissées plus loin par le passage des glaciers, et le Grand Hôtel qui domine la baie, et le quai de l'Anse-à-l'Eau où l'on prend le traversier pour Baie-Saint-Catherine.

Confluent un jour, confluent toujours. Plaque tournante entre les routes de la Côte-Nord, du Saguenay et des territoires du sud, Tadoussac était destiné à jouer un rôle stratégique dans notre histoire. Il fut le premier poste de traite établi sur nos rivages nord-américains, le premier port outre-atlantique aussi, l'escale initiale des voiliers en nos contrées nordiques et dépeuplées d'antan qui avaient tout de l'anti-Club Med.

Pierre Chauvin, commandant de la garnison de Honfleur, recevait en 1599 le titre de lieutenant du roi Henri IV avec monopole du trafic de fourrures en Canada et en Acadie, au grand dam des nobles et marchands catholiques qui ne goûtaient pas ces privilèges accordés à un huguenot. Qu'à cela ne tienne. En 1600, Chauvin affrêta quatre navires, remonta le Saint-Laurent et installa son poste de traite à Tadoussac en se promettant bien de le transformer en établissement permanent. Il laissa en poste seize hommes qui n'en menèrent pas large quand la bise vint.

Le froid, la misère, la famine, les maladies s'emparèrent de la petite troupe. Cinq hommes seulement survécurent. Exit peu ou prou les velléités de transformer Tadoussac en colonie permanente. Trop dur, le climat. Mais le poste de traite était installé pour de bon, si ce n'est pour l'hiver, du moins pour l'été. Sa vocation serait purement commerciale: accent sur la traite des fourrures, grand détonneur de la colonisation outre-atlantique.

Durant trois siècles, le petit établissement à l'embouchure du Saguenay demeurerait un poste de traite sous monopole, d'abord d'un individu désigné, puis de grandes compagnies, comme celle des Cent-Associés, plus tard la Compagnie de la Baie d'Hudson. Par elles allait passer tout le commerce des peaux. Les contrebandiers devaient jouer d'adresse.

Tadoussac fut le site du premier traité signé entre Amérindiens et Blancs, sur la Pointe-aux-Alouettes, en l'an de grâce 1603. Dès le départ, «les Sauvages de Tadoussac», comme on appelait alors les tribus nomades de la région, accoururent en grand nombre au poste de traite. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, ils étaient environ 1200 à camper sur place de mai à octobre, avant de se disperser l'hiver sur leurs territoires de chasse. Les «Tadoussaciens», décimés par la petite vérole, la fièvre pourprée et autres cadeaux européens furent en voie d'extinction dès 1640. Les Amérindiens de toutes origines commencèrent alors à fréquenter Tadoussac.

Le premier poste de traite fut démoli au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, remplacé par d'autres. Mais, l'habitation Chauvin a été reconstruite. Vous pouvez d'ailleurs la visiter sur le chemin du Bord-de-l'Eau, au cours d'une visite au village. En 1942, W. H. Coverdale, président de la Canadian Steamship Lines, décida d'en faire bâtir une réplique pour y exposer sa collection de pièces archéologiques. Un temps centre d'artisanat, la Maison Chauvin a, depuis onze ans, repris sa vocation de musée. Il faut dire que Champlain avait fait graver le dessin de cette première habitation en 1613. Des historiens contestent l'authenticité de cette reconstruction, mais le cœur y était, sinon la lettre. Et flanquée de sa palissade, de ses pignons, avec ses planches pièces sur pièces équarries, et de son foyer, la Maison Chauvin fait illusion, abrite des peaux, évoque l'histoire de la traite à Tadoussac pour les visiteurs. Guidé par Gaby Villeneuve, directrice de la Corporation des institutions muséales de Tadoussac, on replonge dans le passé du lieu.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le statut social d'un noble français s'évaluait à l'aune du chapeau de castor. Sans ce couvre-chef honorable, «un homme de bien» se sentait déshonoré. Un siècle durant, les peaux de castor, appelées «plues», constituèrent l'unité du roc. Et les Amérindiens ne récoltaient pas grand-chose en échange. En 1733, une «plue» valait douze aiguilles, ou deux grattoirs, ou quatre boîtes d'œufs ou deux de tabac. Il fallait environ douze «plues» pour se mériter un fusil. Entre 1660 et 1760, il s'est troqué à Tadoussac 25 millions de peaux de castors, sans compter les autres: martres, visons, lynx, etc. Assez pour vider un territoire de fourrure. Heureusement, on y pratiquait aussi la chasse au phoque, pour l'huile. Mais la traite des peaux périclitait en douce.

En 1859, la Compagnie de la Baie d'Hudson mit les cadenas sur la porte du poste de traite. La fourrure ne payait plus. De 1838 à 1848, la scierie Price fut le nouveau foyer économique de Tadoussac (et rasa tous les arbres alentours). Quand le Grand Hôtel Tadoussac fut construit en 1864, il allait ouvrir la voie à la nouvelle mono-industrie du lieu: le tourisme. Les Américains y venaient pour le saumon, désormais on y traque les baleines à coups de caméras. Aujourd'hui, comme hier, ce petit village à l'embouchure du Saguenay vit de l'exploitation de la faune. Et s'il reste encore des personnages de la vieille école comme Jean-Roger Otis qui rappellent les premières figures du passé de l'endroit, ils sont écartés par la machine touristique. Les trésors de la nature, vraie richesse de Tadoussac, font dorénavant l'objet d'une industrie aussi grosse que les cétaçés soufflant au large.

## SAGUENAY

SUITE DE LA PAGE 1

rect et simultanément sur sept chaînes de télévision et six stations de radio.

Dès le milieu de l'après-midi, la foule se pressait déjà aux portes du Centre Molson, espérant ravir les meilleures places. Même le producteur de l'événement, Guy Latraverse, s'étonnait de l'ampleur de la réaction suscitée par ce «live aid», version revue et corrigée à la québécoise.

«C'est inimaginable. Je ne sais pas quel genre de catastrophe il va falloir pour recréer un événement pareil. La réponse dépasse toutes nos espérances», commentait-il hier. Aucun artiste ne pourrait se targuer de pouvoir réussir à vendre 10 000 billets pour un spectacle diffusé gratuitement au même moment dans tout le Québec, dans une partie du Canada et de l'Europe.

Il faut rappeler qu'on a contourné toutes les règles syndicales ou administratives pour parvenir à organiser en quatre semaines et de façon entièrement bénévole ce méga-spectacle de la solidarité qui, nous dit-on, aurait pu coûter jusqu'à un million de dollars. Pas un sou, pas un salaire n'a été versé aux 40 artistes, 275 musiciens et figurants, et au quelque 300 techniciens qui ont contribué à faire de ce projet utopique une réalité. Dès le début de la soirée, on avait amassé près de 1,5 million, dont les 400 000 \$ générés par la vente des 10 262 billets du spectacle. La compagnie Molson a doublé la mise pour chaque billet vendu. Plus de 120 entreprises ont permis la réalisation de cet événement, par leurs dons et leurs contributions.

Au moment de mettre sous presse, le montant des dons recueillis par téléphone auprès du public atteignait 638 577 \$.

## Feu vert pour chasser la bernache

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Environnement Canada a décidé d'autoriser dans certaines régions du Québec une chasse à la bernache (outarde) «résidente», aussi connue comme la bernache du Sud, pour dresser avec l'aide des chasseurs de sauvagine un premier bilan scientifique sur cette espèce en voie de s'installer ici.

La bernache migratrice, de son côté, celle qui visite le centre du Québec au printemps et qui se concentre dans la région de Montmagny au Cap Tourmente, à l'automne, perd du terrain au profit de la nouvelle venue qu'on retrouve de plus en plus nombreuses jusqu'au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Environnement Canada avait interdit toute chasse à la bernache migratrice l'an dernier, après avoir recensé seulement 29 000 couples dans les grandes aires de reproduction nordique qui ont connu trois années successives de mauvaises conditions de reproduction. Ce plan de sauvetage, adopté par tous les gouvernements de l'Est nord-américain, a permis de hausser le nombre de couple reproducteur cette année de près de 50 %. Les biologistes fédéraux ont dénombré 49 000 couples nicheurs cette année dans le nord du Québec, a précisé au *Devoir* Paul Milot d'Environnement Canada.

## GODBOUT

«Ce pays est peuplé de deux groupes qui se croient défaits»

SUITE DE LA PAGE 1

extirpées du sol. Mais pourquoi? «Le pouvoir est toujours fondé sur l'ignorance des autres, estime-t-il. Quelqu'un a un avantage à ce que ni les Canadiens anglais ni les Québécois ne connaissent l'histoire. Elle a été prise en charge des deux côtés. Pourtant nos rapports seraient plus riches s'ils reposaient sur moins d'ignorance. Chez nous, le ressentiment constitue le moteur principal des discours politiques. On est le seul peuple au monde qui refuse que ses enfants apprennent l'anglais...»

Jacques Godbout y pensait depuis longtemps aux enjeux de cette fameuse bataille. Il voulait réaliser une série sur l'histoire de la langue française, mais n'a jamais trouvé les sous pour son projet ambitieux.

De fil en aiguille, le sujet s'est resserré. «Tout le monde dans la conversation tôt ou tard en parlait de cette bataille, se réclamait d'elle. Mais on n'en connaissait que les grandes lignes. C'était un mythe qu'il fallait fouiller.»

Pas question pour Godbout de faire un film conventionnel avec force reconstitutions en costumes et mousquets fumants. L'aventure serait humoristique. Elle irait dans le temps et l'espace, «commençant par voir ce que l'histoire représentait pour les Européens, en France et en Angleterre», pour découvrir que dans les chaumières françaises notamment, elle ne représentait pas grand-chose.

Il n'a pas fouillé les mythes tout seul. Philippe Falardeau, qui fut de la Course Destination monde s'est imposé comme son assistant. Et Jacques Godbout est allé chercher le dramaturge et tonitruant personnage René-Daniel Dubois, qui lui donne la réplique dans le film, en lançant ses réflexions. Godbout appréciait son bagout, sa capacité de jouer et de penser. Il admet qu'il s'est laissé un peu fasciner par le personnage de Dubois, en cours de route.

Le scénario fut composé dans ses grandes lignes puis comme une improvisation de jazz, dessiné au fil des jours, le dialogue entre Godbout et Dubois venant prendre le relais de l'histoire, des témoignages des descendants de Wolfe et de Montcalm. Film dans le film et sur le film, on remontera l'histoire fictive et réelle du tournage, à travers un faux scénario écrit par Dubois pour les Américains, une vraie poursuite à travers les dédales gouvernementaux pour trouver (en vain) un responsable du programme d'histoire. Au départ l'ONF se

faisait tirer l'oreille, le scénario qui allait être en partie improvisé, n'était pas composé. Il y a eu là aussi bataille. *Le Sort de l'Amérique* est le dernier film que réalise Godbout à titre de cinéaste permanent de l'ONF. Il a des allures testamentaires. «Ce n'est pas parce qu'il n'y pas de liberté qu'on ne va pas la réclamer.»

Alter ego de Jacques Godbout, ce René-Daniel Dubois, à la fois créateur et personnage public aux sorties politiques fracassantes? L'un et l'autre sont des hors castes dans nos joutes constitutionnelles, ni tout à fait d'un côté, ni tout à fait de l'autre, un peu ambigu, nationalistes mais non souverainistes, parfois vice-versa. «Nous n'adhérons pas au moule de la pensée unique dans sa petite boîte», affirme Godbout. Le cinéaste revendique comme Dubois, mais de manière différente, le droit à la dissidence, à l'opinion quelque part entre blanc et noir.

À travers ses recherches historiques, Godbout a fait bien des découvertes. Que la bataille se jouait entre Français et Anglais et que les Canadiens conscrits en avaient plein le dos, qu'ils se battaient depuis trois mois, que les Canadiens qui n'avaient pas d'instruction militaire ont décidé de se jeter à terre durant la bataille pour ne pas demeurer comme des cibles ridicules devant les Anglais, que Vaudreuil fut un personnage trouble et probablement le grand responsable de la défaite, que les Bourgeois de Québec avaient hâte de livrer la ville aux Anglais, pour reprendre leurs activités commerciales en paix.

«On oublie aussi que les Français allaient faire la révolution trente ans plus tard chez eux, que l'époque était agitée et qu'ils ne devaient pas vivre le grand amour avec la couronne qu'ils défendaient.»

En bref, que tout n'était pas simple, pas plus que les conclusions à en tirer.

«Ce pays est peuplé de deux groupes qui se croient défaits, estime-t-il. Les Canadiens français qui s'estiment vaincus, et les Canadiens anglais qui voulaient garder l'Amérique dans le giron britannique. Nos deux héros nationaux sont des héros battus. Nous avons raté et la révolution française et la révolution américaine. Quant à la nôtre, elle a été bien tranquille.»

Pendant le référendum, Jacques Godbout faisait le montage du film. Il avait vu dans la bataille qui l'occupait les Anglais et les Français renvoyés dos à dos. «Je me suis dit, le résultat va être cinquante-cinquante. L'histoire se répète...»

## ENTENTE

«Lebed est un bon petit gars. Tous les Tchétchènes lui font confiance à 100 %»

SUITE DE LA PAGE 1

Mais les Tchétchènes avaient ces derniers temps laissé entendre qu'ils pourraient renoncer à la revendication d'une indépendance totale, se disant prêts à signer un accord qui «préservait les intérêts de l'État russe et des Tchétchènes».

Depuis longtemps déjà, leur revendication essentielle était devenue non plus tant l'indépendance que simplement le départ total de l'armée russe de Tchétchénie.

L'annonce, hier, du départ de M. Lebed, qui aurait dû théoriquement reprendre ses discussions avec les indépendantistes ce même jour, a d'abord provoqué une sérieuse inquiétude quand à l'avenir des pourparlers.

Après l'optimisme exubérant qui avait régné samedi autour des négociations se déroulant à Novi Atagui, petit village tchétchène à 25 kilomètres au sud de Grozny, l'ambiance était plus tendue hier, pouvait-on noter sur place.

Les Russes ont en effet accusé les indépendantistes d'avoir violé le cessez-le-feu après qu'un groupe de combattants eut, samedi soir à Grozny, confisqué les armes d'une unité russe, 58 fusils, 10 mitrailleuses et 15 roquettes anti-chars, selon l'agence Interfax.

La tension provoquée par cet incident s'est toutefois apaisée après que les indépendantistes eurent expliqué que cette action, qu'ils ont qualifiée de «provocation», était le fait de combattants «qui n'étaient pas et ne sont pas sous les ordres des forces armées» indépendantistes, selon les termes du porte-parole indépendantiste Movladi Oudougov.

«Mais la partie tchétchène présente tout de même ses excuses», a-t-il ajouté, parlant aux journalistes à Novi Atagui.

«Lebed, un bon petit gars»

Pendant ce temps, les milliers de civils tchétchènes qui avaient fui Grozny au début de la semaine écoulée ont commencé à rentrer chez eux ce week-end, plaçant tous leurs espoirs dans les efforts de paix du général Lebed.

«Lebed est un bon petit gars. Tous les Tchétchènes lui font confiance à 100 %», affirme Aicha, 37 ans, une habitante d'un quartier nord de Grozny qui avait fui la ville mercredi, 24 heures avant l'expiration de l'ultimatum lancé par le commandement russe aux séparatistes.

L'intervention du général Lebed a évité la bataille et Aicha a retrouvé sa maison, épargnée par les combats.

«Dès le début de la guerre, Lebed avait dit qu'il était contre. C'est un officier qui a une parole, je lui fais confiance», ajoute Hassan, le chef de famille, occupé à décharger le camion-benne dans lequel il avait emporté tous les siens, dont cinq enfants et une grand-mère, et toute sa richesse, des tapis, une télévision, des matelas, quelques petits meubles...

«Nous nous sommes réfugiés au village de Tolstoï Yourt», raconte à son tour, une cousine qui tient dans ses bras le dernier-né de la famille, Chamad, deux ans. Il y avait des centaines de gens de Grozny. On nous a mis dans une maison et nous avons tous dormi par terre. Heureusement que nous avions emporté de la nourriture car on ne nous a rien donné là-bas.»

Rassurés par le calme qui règne dans la ville depuis jeudi, des dizaines de véhicules bourrés de réfugiés rentraient sur Grozny samedi et surtout hier.

La capitale tchétchène, totalement désertée ces derniers jours, retrouvait peu à peu son animation coutumière. Les combattants indépendantistes contrôlaient sans hâte les véhicules aux principaux carrefours. Certains, armes au poing et grenades à la ceinture, conversaient tranquillement avec des soldats russes, fusils d'assaut en bandoulière. On voyait des blindés russes circuler librement.

Dans certains quartiers, il était toutefois encore très difficile de trouver de la nourriture et surtout de l'eau. Au pied d'un immeuble du nord de la ville, Aslan et Makka Oumarov accueillent les voisins qui rentraient au cri de «Allah Akbar», avant de leur donner la traditionnelle accolade, d'un seul bras, que les Tchétchènes utilisent pour se saluer.

Aslan aussi place un espoir presque démesuré dans le général Lebed, mais il redoute que les adversaires de la paix à Moscou et dans l'armée ne réussissent à l'assassiner pour stopper le processus en cours.

«Je suis sûr que Lebed veut la paix, renchérit son voisin Mourak Aksimov, 42 ans, mais personne ne sait si c'est lui qui a la parole dans cette affaire, ou bien l'ivrogne du Kremlin qui nous a fait bombarder pendant 20 mois», dit-il dans une allusion au président russe Boris Eltsine.

Dans le quartier d'Oktiabrskaja, très touché par les combats du mois d'août, Magomed Endinovi est accroupi au centre de sa maison dévastée et éventrée par un obus. «Voilà ce que j'ai retrouvé aujourd'hui, dit-il, alors la paix de Lebed est bien jolie, mais ça ne nous rendra ni notre vie d'avant, ni nos morts.»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559